

UNICEF

**BILAN DU PROJET PILOTE  
DE PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE**

**SECTEUR 7- OUAGADOUGOU**

UNICEF  
Bureau de Ouagadougou  
Boite Postale 1717  
1000 Niamey  
Togo

C. WOLFROM NIGG  
Consultante

Juin 1995

824BF-16772

## SOMMAIRE

I. INTRODUCTION.....	3
1. Cadre et objectifs du projet.....	3
2. Objectifs de l'évaluation.....	3
3. Méthodes d'investigation.....	4
4. Présentation du rapport.....	4
II. PRESENTATION DU PROJET.....	4
1. Déroulement du projet.....	4
2. Présentation du milieu.....	5
III. REALISATIONS.....	6
1. Introduction.....	6
2. Actions et réalisations.....	6
2.1 Réalisations physiques.....	6
2.1.1 Réhabilitation du marché de Nab Raaga.....	7
2.1.2 Construction des caniveaux.....	9
2.1.3 Solutions pour l'évacuation des ordures ménagères.....	9
2.1.4 Réhabilitation et construction de latrines collectives.....	10
2.1.5 Construction de latrines familiales et de puisards.....	10
2.2 Actions de formation et d'éducation.....	11
2.2.1 Formation des femmes.....	11
2.2.2 Actions auprès des enfants.....	12
2.2.3 Activités de sensibilisation et d'animation.....	12
2.3 Appui aux activités productives des femmes.....	13
3. Mise en oeuvre du cadre de la participation de la population.....	13
3.1 Mécanismes de mobilisation de la population.....	13
3.1.1 Discours mobilisateur.....	13
3.1.2 Mécanismes de mobilisation.....	15
3.2 Mode de constitution des groupes de travail.....	15
3.3 Caractéristiques de la composition des groupes de travail.....	17
IV. ANALYSE DES RESULTATS.....	18
1. La participation de la population.....	18
1.1 En matière d'évacuation des ordures ménagères.....	21
1.1.1 Choix des solutions.....	21
1.1.2 Participation financière des utilisateurs des bacs.....	22
1.1.3 Collecte et gestion des fonds.....	23
1.1.4 Conclusion.....	24
1.2 Marché.....	25
1.3 Caniveaux.....	26
1.4 Latrines scolaires.....	27
1.5 Fonctionnement du processus participatif.....	27
1.5.1 Participation directe de la population dans son ensemble.....	27
1.5.2 Fonctionnalité et crédibilité des groupes de travail.....	28
1.6 Conditions de réalisation du projet.....	31
1.6.1 Stratégies.....	31
1.6.2 Financement des travaux.....	31
1.6.3 Suivi du projet.....	32
1.7 Conclusions.....	32
2. Impact sanitaire des ouvrages réalisés.....	33

2.1	Situation antérieure au projet (1993).....	33
2.2	Demandes exprimées au départ du projet.....	34
2.3	Impact des réalisations dans le cadre du projet.....	35
2.3.1	Service d'évacuation des ordures ménagères.....	35
2.3.2	Desserte en caniveaux.....	37
2.3.3	Equipement des ménages en latrines et puisards.....	37
2.3.4	Impact sur la salubrité et l'hygiène.....	39
2.3.5	Impact sur la santé.....	40
3.	Appréciations de la population.....	41
3.1	Concernant les équipements et infrastructures.....	42
3.2	Concernant les actions d'accompagnement.....	43
3.2.1	Activités dans les écoles.....	43
3.2.2	Formation des femmes.....	43
4.	Impact sur le plan social.....	44
5.	Impact sur le plan économique.....	44
6.	Conclusions.....	45
6.1	Bilan.....	45
6.2	Autonomie et viabilité des groupes de travail.....	45
6.2	Efficacité et viabilité des réalisations.....	47
V.	PERSPECTIVES.....	53
1.	Introduction.....	53
2.	Propositions.....	53
VI.	ENSEIGNEMENTS.....	57
1.	Efficacité du processus représentatif.....	57
1.1	Contraintes locales.....	57
1.2	Opportunité et factibilité du processus démocratique.....	58
1.3	Conditions d'efficacité des groupes de travail.....	59
1.4	Groupes de travail par zone géographique.....	59
2.	Participation de la population.....	60
2.1	Formes de participation matérielle souhaitée par la population.....	60
2.2	Participation et confiance.....	60
2.3	Participation et validité de la solution.....	61
2.4	Participation et viabilité des réalisations.....	61
2.5	Nécessité d'une position claire et unique des bailleurs de fonds d'un projet.....	61
2.6	Implication de la population dans la gestion financière des services.....	61
3.	Projet et attentes de la population.....	62
3.1	Attente de la population.....	62
3.2	Animation et réalisations.....	62
4.	Suivi du projet.....	63

## ANNEXES

ANNEXE 1 : BILAN DES COUTS

ANNEXE 2 : PERSONNES RENCONTREES

ANNEXE 3 : BIBLIOGRAPHIE

## **I. INTRODUCTION**

### **1. Cadre et objectifs du projet**

La présente évaluation du projet pilote d'assainissement mené dans le secteur 7 est réalisée à la demande de l'UNICEF. Ce projet a été lancé il y a deux ans dans le cadre de la préparation du PACVU (Projet d'Amélioration des Conditions de Vie Urbaines) et plus particulièrement de la composante Environnement, Eau et Assainissement.

Ce projet pilote est (selon les termes de l'Annexe 4 du Memorandum de la mission de préparation du PACVU effectuée par la Banque Mondiale en Octobre 1992) "destiné à préciser les modalités de la participation communautaire dans l'identification, la réalisation et la maintenance des projets d'amélioration des conditions de vie dans les quartiers".

La participation de l'UNICEF à ce projet initié par la Banque Mondiale s'inscrit dans le cadre des accords de collaboration établis entre les deux institutions en vue d'associer leurs expériences respectives pour la conduite de projets de développement urbain privilégiant une approche participative.

L'UNICEF a approuvé les termes du document préparé par la Banque Mondiale (Annexe 4 pré-citée) qui définit ainsi les objectifs du projet pilote:

"L'objectif de ce projet est de tester une méthodologie réaliste et répliquable permettant aux communautés de quartier de s'impliquer dans l'amélioration de leur environnement sanitaire en particulier dans l'identification des investissements prioritaires, la conception des solutions appropriées et l'exploitation et l'entretien des équipements et des services d'assainissement. L'adaptation de la réponse technique aux attentes de la population doit permettre d'assurer à terme la maintenance régulière de l'investissement et si possible la récupération des coûts du projet "

### **2. Objectifs de l'évaluation**

Compte tenu des objectifs du projet et de l'implication de l'UNICEF dans celui-ci, les objectifs de cette évaluation sont triples. Il s'agit:

- d'établir un bilan du projet et à travers celui-ci d'évaluer l'engagement de l'UNICEF depuis deux ans dans ce projet,
- d'analyser les conditions de poursuite du projet et de faire des propositions concrètes pour l'intervention de l'UNICEF,
- de tirer les enseignements qui se dégagent de l'expérience menée, utiles pour son éventuelle extension à d'autres secteurs urbains.

Vis à vis de la population concernée et de l'équipe il s'agit d'une évaluation externe même si les uns et les autres ont été sollicités pour présenter leur vision et établir leur propre bilan de ce projet.

### **3. Méthodes d'investigation**

L'évaluation a été faite sur la base des informations contenues dans les documents concernant le projet d'une part et des données collectées d'autre part au cours :

- d'interviews de l'équipe,
- de rencontres avec les groupes de travail constitués dans le secteur,
- d'entretiens dans les quartiers dans une cinquantaine de concessions,
- d'interviews auprès des responsables des structures socio-éducatives du secteur,
- d'entretiens avec les personnalités administratives et coutumières du secteur,
- d'entretiens avec les partenaires du projet.

### **4. Présentation du rapport**

Le présent rapport est articulé en quatre parties:

- dans une première, l'inventaire des réalisations et actions menées dans le cadre du projet est établi de manière succincte,
- puis les résultats sont analysés dans le but de dégager le bilan et les apports effectifs du projet,
- à partir de ce bilan les actions souhaitables pour la suite du projet sont identifiées,
- enfin les enseignements utiles pour l'éventuelle extension du projet sont tirés,

## **II. PRESENTATION DU PROJET**

### **1. Déroulement du projet**

Le projet pilote devait couvrir l'ensemble des composantes de l'assainissement urbain relatif aux activités des ménages c'est à dire élimination des eaux usées et des excréta, évacuation des ordures ménagères auxquelles s'ajoute le drainage des eaux pluviales.

Le projet a démarré dans le secteur 7 le 1 Avril 1993 par l'ouverture d'un local d'accueil sur place. Le secteur 7 a été choisi après une étude comparative sur l'ensemble des trente secteurs de Ouagadougou sur la base de critères visant à sélectionner un secteur où l'expérience menée pourrait apporter suffisamment d'enseignements pour être répliquée dans d'autres secteurs de Ouagadougou.

Le secteur 7 a été choisi parce qu'assez central et l'on pouvait penser que la visibilité du projet serait bonne, qu'il apparaissait avoir des caractéristiques socio-économiques moyennes par rapport à celles de la ville et enfin parce qu'il ne semblait pas offrir de difficultés particulières qui eussent rendu incertaine la réussite du projet.

Après une première phase consacrée d'une part à l'introduction du projet dans le secteur et d'autre part à l'étude du milieu, la population a été amenée à identifier les actions qu'elle souhaitait voir réaliser en priorité. tandis qu'étaient menées des activités d'animation dans les écoles et dans le secteur. Puis des groupes de travail ont été mis en place avec pour tâche principale de participer à la mise en oeuvre des

réalisations identifiées. Dès la fin de l'année 1993 des bacs à ordures étaient installés dans la zone 4 du secteur. Parallèlement au projet le département Santé et Education de l'UNICEF engageait une vaste opération de formation de femmes "animatrices" dans le secteur commençant par la formation de 120 d'entre elles résidant dans les zones 3,4 et 5 . Le premier semestre 1994 a été consacré à la préparation de la réhabilitation du marché dont le déménagement a été effectué à la fin du mois de Mai , à la mise en place du système de paiement des bacs (recensement des volontaires) et l'installation de bacs supplémentaires, à l'introduction du système de ramassage des OM à domicile, à la construction des latrines scolaires et à la poursuite des activités d'animation. Au deuxième semestre les travaux du marché ont commencé, ainsi que les études pour la réalisation de caniveaux. A la fin de l'année 1994 un deuxième groupe de soixante femmes des zones 1 et 2 étaient formées et un crédit était mis en place pour la construction de latrines et de puisards familiaux. Lors des six premiers mois de 1995 les travaux des caniveaux ont été engagés, ceux du marché se sont poursuivis et le programme de construction des latrines et puisards familiaux s'est développé. Suite à la formation des femmes l'équipe apporte aussi désormais son appui aux femmes qui souhaitent développer des activités productives.

L'équipe de terrain se compose de trois animatrices et d'une ingénieur sanitaire. Cette équipe est présente sur le terrain depuis le début du projet.

## **2. Présentation du milieu**

L'étude du milieu a été présentée dans deux rapports précédents. On n'en reprend ici que quelques traits caractéristiques du milieu.

L'urbanisation du secteur 7 s'est développée au cours de deux phases distinctes séparées par une vingtaine d'années. La première a vu le lotissement du quartier Samandin constituant la partie Nord du secteur actuel au moment de l'indépendance. La population qui s'y est installée était pour au moins une partie d'entre elle déjà résidente de ce quartier traditionnel situé aux abords du Palais du Mogho Naba. A l'époque la partie Sud du secteur était partiellement occupée par des jardins et des rizières cultivées par les habitants de Samandin. Elle a été lotie à son tour dans les années 1980 sur financement de la Banque Mondiale.

Les conditions financières imposées pour disposer d'une parcelle n'ont permis aux populations pauvres déjà implantées dans ces zones de se maintenir sur place qu'au prix d'un effort important. Aujourd'hui les catégories socio-économiques vivant dans le Sud du secteur sont diverses, mais globalement il apparait une séparation nette entre la partie Nord où vivent des ménages pour la plupart de standing assez bon voire bon tandis que dans la partie Sud la moyenne des ménages dispose de ressources modestes voire même pour une partie d'entre eux de ressources très faibles.

Le niveau d'équipement sanitaire des ménages suit cette coupure. Au Nord par exemple la plupart des ménages dispose de l'eau courante dans la cour (74%) et près d'un quart ont un WC intérieur raccordé sur fosse septique. Dans la partie Sud seulement 19% des concessions ont un robinet dans la cour et une forte proportion de ménages n'est pas équipée de puisards.

Ces deux zones se distinguent aussi par l'obédience religieuse (majorité de catholiques à Samandin, majorité de musulmans dans les autres quartiers) et par le niveau scolaire du chef de ménage (47% de chefs de ménage ont un niveau secondaire ou universitaire dans les zones 1 et 2, contre 11% seulement dans les zones 3, 4 et 5).

Cette séparation du secteur entre deux zones de caractéristiques socio-économiques très différentes est un élément essentiel du milieu et elle a souvent apporté des contraintes importantes pour la conduite d'un projet sur l'ensemble du secteur. Le fait que le quartier Samandin ait été loti de prime abord et ait été occupé par une population "autochtone" donne parfois à ses habitants le sentiment qu'ils peuvent décider pour tous les habitants du secteur.

### **III. REALISATIONS**

#### **1. Introduction**

Les objectifs spécifiques du projet ont été poursuivis par la mise en oeuvre de trois types d'actions:

- des réalisations physiques servant de support au test de la participation de la population,
- la mise en place d'un processus participatif,
- la sensibilisation et la formation de la population.

Ces trois axes d'intervention ont été articulés par la démarche adoptée dès le départ par l'équipe de terrain. Celle-ci visait :

- premièrement à "sensibiliser" la population à la nécessité d'assainir son milieu de vie (privé et public) pour améliorer sa qualité de vie en diminuant les risques de maladie (et les coûts afférents aux dépenses causées par celles-ci) ,
- deuxièmement à amener la population à prendre une part active à la résolution de ses problèmes d'assainissement; d'abord en la convaincant qu'elle ne peut espérer de la part de l'Etat ou de "généreux donateurs" la prise en charge complète des charges de l'assainissement (partie information/ discussion) et ensuite en lui fournissant un soutien de départ pour engager cette dynamique. Ce soutien a été apporté sous deux formes: d'une part par des réalisations concrètes d'assainissement pour résoudre une partie des problèmes cruciaux et montrer l'engagement des services publics et bailleurs de fonds à ses côtés et, d'autre part par la mise en place de structures locales de concertation et d'action.

Dans ce contexte, les réalisations ont, au delà de leur efficacité "physique", une dimension mobilisante et éducative. Educative en ce qui concerne la fonction de ces installations et les conditions physiques de réalisation et d'entretien. Mobilisante sur la nécessité pour les populations de participer activement à leur mise en oeuvre (suite des opérations nécessaires pour passer du besoin ressenti à la réalisation), à leur réalisation effective par une contribution matérielle (en nature et/ou financière) et à leur entretien par le respect et la surveillance des installations voire par la participation à certains travaux d'entretien .

Ainsi cette évaluation concerne t-elle, au delà des résultats acquis en matière de réalisations physiques, les conditions de réalisation de celles-ci et la viabilité du processus participatif mis en oeuvre.

#### **2. Actions et réalisations**

##### **2.1 Réalisations physiques**

Les réalisations physiques achevées ou en cours de réalisation dans le cadre du projet pilote sont les suivantes:

- la réhabilitation du marché Nab-Raaga à la limite des zones 1 et 2,
- la construction de deux caniveaux dans la zone 1,
- la réhabilitation et la construction de latrines collectives dans les écoles, aux marchés et au dispensaire,

- l'installation de 10 bacs pour l'évacuation des ordures ménagères et la mise en place d'un tarif incitatif pour favoriser l'abonnement à un service privé de collecte des ordures ménagères à domicile,
- la construction de latrines et de puisards dans les familles,

### 2.1.1 Réhabilitation du marché de Nab Raaga

Le marché de Nab-Raaga est situé dans la zone 2 à la limite de la zone 1, sur la voie qui prolonge l'avenue Kanazoé. Ce marché traditionnel a été installé sous l'égide du Mogho Naba et les commerçants considèrent qu'il lui "appartient". Les commerçants ont d'ailleurs tenu à rencontrer le Mogho Naba pour lui exposer le projet de réhabilitation et recueillir son avis. Lors de cette rencontre le Mogho Naba a manifesté son souci que les petits commerçants (et notamment les "vieilles" qui vendent des arachides) conservent un emplacement dans le nouveau marché.

Selon le recensement effectué, le marché démolie contenait 816 commerçants occupant un hangar (681 commerçants occupant 221 hangars) ou une boutique (135 pour 94 boutiques).

Le nouveau marché comprend:

- 148 boutiques
- 184 hangars
- 2 hangars centraux

Tout commerçant recensé dans l'ancien marché a droit à un emplacement dans le nouveau marché (au total 833 places ont été attribuées). Chacun choisit entre les trois possibilités ci-dessus. La contribution financière aux investissements réalisés demandée aux commerçants est distincte selon :

- le statut d'occupation antérieur (propriétaire, locataire)
- le type d'emplacement occupé antérieurement,
- le type d'emplacement voulu.

Cette règle repose sur la valorisation de l'installation réalisée auparavant par les commerçants et la réalité des coûts des investissements. Ainsi la contribution demandée s'étale de 1500 Fcfa pour une place dans un hangar central à 20.300 Fcfa pour une boutique demandée par un commerçant qui disposait d'un hangar auparavant en passant par 4.300 Fcfa pour un hangar individuel si le commerçant n'en avait pas avant. La contribution comprend une somme de 300 Fcfa qui est reversée à la caisse tenue par le bureau du marché pour divers besoins liés au déménagement .

Jusqu'à présent seules ont été enregistrées les demandes des commerçants de l'ancien marché:

- 139 boutiques
- 592 places dans des hangars "individuels"
- 88 places dans les hangars centraux

Par la suite, de nouvelles candidatures seront prises en considération en fonction des places disponibles.



Le marché devrait aussi disposer d'une boucherie mais, omise dans les plans au départ du projet, elle n'est pas encore réalisée. La contribution des bouchers, déjà versée par 14 d'entre eux, s'élève à 30 300 Fcfa.

L'ancien marché a été évacué à la fin de Mai 1994, les travaux n'ont finalement démarré qu'en Octobre suivant et jusqu'à aujourd'hui ils ne sont pas totalement achevés du fait de problèmes d'approvisionnement pour certains matériaux, notamment tuiles, et du fait de la non réalisation de la boucherie.

### 2.1.2 Construction des caniveaux

Deux caniveaux de section rectangulaire (profondeur variable dépassant 1,5 m à l'exutoire, largeur 1,2m environ ) ont été construits dans le prolongement de ceux qui avaient été réalisés au moment de la construction de l'avenue Bassawarga en 1987/88. Ces caniveaux destinés à "évacuer" les eaux de pluie collectées sur l'avenue s'arrêtaient à environ 120 m de celle-ci, ce qui engendrait des "inondations" dans plusieurs rues de la zone 1, perpendiculaires à l'avenue Bassawarga.

L'un des caniveaux longe le marché réhabilité, l'autre l'école Samandin A. Le choix des rues à assainir a été fondé sur la priorité accordée à la protection des équipements -marché, école- vis à vis de l'écoulement des eaux de pluie.

Chacun des caniveaux a une longueur d'environ 600 mètres. Les eaux de pluie collectées rejoignent le canal du Mogho Naba au niveau du Théâtre Populaire. Ces caniveaux ne devaient pas être couverts selon les plans du bureau d'études mais les riverains réclament la couverture par crainte du danger pour les enfants. Les travaux ne sont pas achevés par suite de défauts des dalles de franchissement des carrefours et des discussions sur le volume de dalles à fournir pour la couverture des caniveaux ou les accès aux concessions.

### 2.1.3 Solutions pour l'évacuation des ordures ménagères

L'élimination des ordures ménagères constituait l'un des deux besoins les plus fréquemment cités avec celui de l'évacuation des eaux pluviales. Les solutions apportées jusqu'à présent dans le cadre de ce projet sont les suivantes:

- mise en place d'un ramassage des OM à domicile par ECOFA moyennant un forfait de 500 Fcfa dans les zones 1 et 2 principalement,
- installation de bacs par la DE (Division Economique du Haut Commissariat) répartis comme suit :
  - 1 bac au marché Nab Raaga,
  - 7 bacs dans la zone 4,
  - 2 bacs dans la partie Nord de la zone 3.

Selon les chiffres fournis par ECOFA il y aurait aujourd'hui environ 390 abonnés au ramassage porte à porte dont à peu près 290 dans les zones 1 et 2 et une centaine sur l'ensemble des trois zones 3, 4 et 5.

Les bacs déposés par la DE dans le secteur sont enlevés lorsqu'ils sont pleins (environ tous les deux ou trois jours). Ces enlèvements sont réalisés par la DE dans le cadre d'un contrat qui lie ce service avec ECOFA qui est chargé par ailleurs de collecter le montant de 350 Fcfa exigé des familles utilisatrices. L'enlèvement est facturé à ECOFA à raison de 4000 FCFA .

#### 2.1.4 Réhabilitation et construction de latrines collectives

Dans le cadre du projet toutes les latrines collectives existantes sur le secteur ont été réhabilitées ou reconstruites:

Lieu d'implantation	Type des latrines construites	Nombre de latrines réalisées
ECOLES		
* Samandin A	Latrine VIP Latrine à chasse (réhabilitation)	1 bloc 6 postes pour les élèves 1 latrine pour les enseignants
* Samandin B et C	Latrine VIP Latrine traditionnelle réhabilitée	2 blocs 4 postes pour les élèves 1 bloc 2 postes pour les enseignants 1 latrine pour les élèves
* Le Roy	Latrine VIP	1 bloc 3 postes
* Maternelle SCOB	Latrine VIP	1 bloc 2 postes
DISPENSARE Samandin	Latrine traditionnelle réhabilitée	1 latrine pour les visiteurs
MARCHES		
* Kuken Yaar	Latrine VIP	1 bloc 3 postes
* Nab Raaga	Latrine VIP	2 blocs 4 postes

La réhabilitation des latrines traditionnelles consiste à les équiper d'un système de ventilation et d'une couverture, si non existante.

#### 2.1.5 Construction de latrines familiales et de puisards

La mise en place par l'UNICEF d'un crédit sur des fonds alloués par les Pays-Bas ( 4,5 Mio Fcfa) a donné une nouvelle ampleur au développement du programme de construction des latrines et puisards dans les concessions à partir du 4<sup>o</sup> trimestre 94. Aujourd'hui le bilan des réalisations s'établit comme suit:

Etat des réalisations de latrines et puisards dans les concessions	Zones 1 et 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zones 3, 4 et 5	Ensemble du secteur
Latrines réalisées	14	3	9	5	17	31
Latrines en cours de réalisation	15	5	15	10	30	45
Demandes de latrines en instance	3	4	5	11	20	23
Total des latrines qui devraient être réalisées (3 <sup>o</sup> trimestre 95)	32	12	29	26	67	99
Puisards réalisés	3	2	4	1	7	10
Puisards en construction	3	1	4	2	7	10
Demandes de puisard en instance	?	?	?	?	?	?
Total des puisards qui devraient être réalisés (3 <sup>o</sup> trimestre 95)	6	3	8	3	14	20

Le lancement de ce programme a donné lieu à la formation de plusieurs maçons du secteur: deux ont été spécialement formés à pré-fabriquer les dalles (pour les latrines et les puisards), cinq ont reçu une formation pour la construction de la fosse et de la superstructure. Ces maçons exécutent toutes les latrines financées dans le cadre du projet et parviennent à peu près à répondre à la demande. Mais si elle s'amplifiait ils ne seraient sans doute pas assez nombreux.

## 2.2 Actions de formation et d'éducation

### 2.2.1 Formation des femmes

L'UNICEF a entrepris depuis 1992 avec le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales un vaste programme de formation des femmes. Initialement conçu pour le milieu rural il a été adapté au milieu urbain. A ce titre 180 femmes du secteur 7 ont été formées en deux étapes:

- 120 femmes des zones 3, 4 et 5 ont suivi la formation en Décembre 1993 (60 dans la zone 5/ 60 dans les zones 3 et 4),
- 60 femmes ont été formées dans les zones 1 et 2 en Décembre 1994,

Cette formation a porté sur les thèmes suivants:

- hygiène,
- santé prénatale,
- santé, nutrition et développement du petit enfant,
- excision,
- planification familiale,
- sida et MST,
- drogue et prostitution,
- techniques de communication et d'animation de réunions,

Elle a été en partie dispensée par les deux assistantes sociales associées au projet, préalablement elles-mêmes formées par les agents du Ministère de l'Agriculture et en partie par le personnel travaillant dans la structure de santé du secteur CSMI.

Les femmes qui seront formées sont choisies sur la base de certains critères lors de réunions regroupant l'ensemble des femmes d'un sous secteur ou d'une portion de sous secteur. Elles deviennent ensuite des "animatrices" qui à leur tour doivent former une quinzaine de femmes de leur voisinage et assurer un appui régulier auprès de ces femmes dans les domaines évoqués.

A l'issue de la formation lors de l'évaluation finale 15 superviseuses ont été sélectionnées. Elles sont responsables chacune du suivi d'une dizaine d'animatrices et ont pour rôle:

- d'organiser des réunions de quartier et des séances de nettoyage avec son groupe,
- de superviser le travail de sensibilisation fait par les animatrices,
- de collecter des données permettant d'évaluer la progression du milieu vers les objectifs visés,

Le suivi de cette structure de formation à plusieurs niveaux est assuré par les deux assistantes sociales associées au projet, notamment lors de réunions mensuelles au cours desquelles sont rassemblées les 180 femmes animatrices.

### 2.2.2 Actions auprès des enfants

Les enfants des écoles primaires ont été aussi une cible privilégiée des actions d'éducation. Celles-ci ont été principalement conduites au cours des années scolaires 92/93 (en fin d'année et pendant les vacances) et 93/94. Ces activités ont été diverses:

Date	Activité menée	Participants
juin 1993	concours de dessin et de rédaction	tous les élèves des écoles primaires du secteur
juin et juillet 1993	présentation de la pièce de théâtre "Raphaël" montée par les jeunes du quartier dans trois écoles du secteur	élèves des écoles: Samandin A, Samandin B et C et du collège Wend Yam,
juillet 1993	préparation d'une émission de télévision "Espace enfants" (en collaboration avec l'association FEEREN)	60 enfants du primaire
août 1993	mini-colonie de vacances au local UNICEF: - ateliers de dessin et de théâtre, - plantation d'arbres dans les écoles. - présentation de sketches préparés par les enfants,	40 enfants du primaire et 4 enseignants
décembre 1993	présentation de la pièce "Raphaël" à l'école Samandin A	tous les enfants des écoles primaires du secteur
avril 1994	match de foot inter écoles	équipes de foot des écoles
juin 1994	concours de salubrité dans les écoles	tous les enfants des écoles primaires du secteur
27/6/1994	présentation de deux pièces de théâtre préparées par les enfants des écoles	tous les enfants des écoles primaires du secteur
vacances scolaires en hivernage	plantation d'arbres dans les écoles visite et explications aux enfants sur les nouvelles latrines construites dans les écoles concours de dessin création d'un ballet et d'une saynète	quelques élèves des écoles primaires
22/10/1994	présentation de la saynète créée par les élèves à l'école Samandin A	élèves des écoles Samandin A et Le Roy

L'équipe avait aussi préparé un programme d'activités dans les écoles pour l'année 94/95 mais il n'a pu être réalisé faute d'avoir reçu le feu vert des services de l'inspection scolaire.

### 2.2.3 Activités de sensibilisation et d'animation

La formation des femmes "animatrices" et les actions dans les écoles ont constitué -avec les réunions de la population - l'essentiel du programme des activités de sensibilisation et d'éducation qui ont été menées dans le cadre du projet. En outre la présence permanente de l'équipe sur le terrain a favorisé une forme de "sensibilisation permanente" au gré des besoins et des demandes de la population. L'équipe est restée presque constamment accessible pendant les heures ouvrables. Des opérations spécifiques de sensibilisation ont été conduites lors de la construction des caniveaux et lors de la mise en place des bacs. Elles ont eu pour objectifs particuliers d'expliquer les impératifs de bon usage et d'entretien des équipements en question et de sensibiliser la population aux coûts induits par la gestion de ceux-ci.

Les activités d'animation, qui ont eu une fonction sensibilisatrice importante, ont été essentiellement conduites au début du projet, lors des 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> trimestres 1993. A ce titre quelques séances de projection de films ayant trait à l'hygiène et l'assainissement suivies de débat avec les participants ont eu lieu au local (avril et mai 1993).

Au terme d'une première série de réunions dans les quartiers, l'ensemble de la population du secteur a été convoqué à une séance d'information et de sensibilisation qui a eu lieu au Théâtre Populaire le 19 Juin 1993. Lors de celle-ci, a été jouée la pièce de théâtre "Raphaël" montée par une troupe rassemblant des jeunes du secteur et formée à l'initiative de l'équipe d'animation. Cette pièce présente sur un ton tragi-comique les conséquences d'une mauvaise hygiène et d'un assainissement défectueux (maladie, bagarres entre voisins, dangers...). Cette pièce est conçue dans l'esprit d'un théâtre-forum. Toutefois lors de cette représentation le débat n'a pu avoir lieu compte tenu de conditions climatiques défavorables.

Deux "journées de salubrité" lors desquelles toute la population est appelée à sortir pour nettoyer leur quartier ont eu lieu: l'une en Août 1993 organisée par le groupe de travail de la zone 4, et l'autre en Octobre suivant, à l'initiative de l'ensemble des groupes de travail du secteur.

### 2.3 Appui aux activités productives des femmes

A la suite de la formation des femmes animatrices, celles-ci ont demandé à l'équipe une aide pour démarrer des activités productives. Les femmes ont identifié plusieurs domaines d'activités dans lesquels elles aimeraient se lancer: élevage, fabrication d'huile d'arachide et de beurre de karité, maraîchage, tissage. L'équipe aide les femmes à préparer un programme cohérent et réalisable qui pourrait être présenté à un bailleur de fonds. Elle guide les femmes dans la démarche à suivre: contacts avec des producteurs, détermination précise de la nature de l'activité, identification des moyens nécessaires, préparation d'un budget.....

## 3. Mise en oeuvre du cadre de la participation de la population

Les objectifs du projet énoncés dans le document approuvé conjointement par l'UNICEF et la Banque Mondiale mettaient en avant la volonté de tester une "méthodologie" permettant l'implication de la population dans l'ensemble des étapes de réalisation et de maintien des équipements.

### 3.1 Mécanismes de mobilisation de la population

#### 3.1.1 Discours mobilisateur

Dès le départ, le projet a été introduit par l'équipe de terrain auprès de la population sur la base de ces éléments:

- premièrement il est nécessaire, au vu de la situation, de créer une dynamique d'assainissement dans le secteur,
- deuxièmement l'Etat ne dispose pas des moyens nécessaires pour couvrir l'ensemble des charges engendrées par un assainissement correct du milieu de vie des populations,
- il y a donc deux solutions principales: la première qui consisterait à lever auprès de la population une taxe ou un impôt pour fournir à l'Etat les ressources nécessaires, la deuxième qui propose une participation de la population locale à la réalisation et l'entretien des

infrastructures par une contribution matérielle (en nature et/ou financière) directe. Cette contribution s'accompagne du droit de la population à être impliquée effectivement dans l'ensemble du processus de choix, de réalisation et de gestion des infrastructures et équipements à réaliser y compris dans la gestion financière de la contribution qui est sollicitée pour les actions qu'elles a sélectionnées.

Cette deuxième solution est celle que le projet se proposait de tester. Outre qu'elle traduit dans la réalité la nécessité de consulter la population sur ses besoins effectifs et les priorités, elle a face à des populations relativement pauvres, les deux avantages majeurs suivants: d'une part elle met l'accent sur des solutions les moins coûteuses et/ou les plus simples d'entretien et d'autre part elle vise la transparence de la gestion financière qui peut grandement "faciliter" la capacité contributive de ces populations.

### 3.1.2 Mécanismes de mobilisation

Les mécanismes de mobilisation de la population ont été divers:

- des réunions d'information et de concertation de la population,
- la constitution de "groupes de travail" représentant la population par sous-secteur,
- des activités de sensibilisation et d'animation,

Les six premiers mois du projet (2° et 3° trimestres 1993) ont été principalement consacrés à des réunions avec la population. Après l'échec d'une réunion générale de l'ensemble de la population du secteur, ces réunions ont été organisées par zone et parfois aussi par genre et par communauté religieuse, conformément aux recommandations formulées par les personnes connaissant le milieu. L'objectif visé était de rencontrer directement le maximum de la population du secteur.

Les premières réunions ont eu pour objectif de présenter le projet et les conditions de réalisation proposées et de recueillir les avis de la population .

L'introduction du projet a été fait avec le souci de bien faire comprendre à la population que le projet ne saurait combler tous les manques et réduire tous les besoins mais que, si la population était prête à se mobiliser, les bailleurs du projet apporterait leur soutien pour faciliter l'engagement et la réalisation des actions prioritaires identifiées; sorte de coup-de-pouce à ce qui devait être une initiative de la communauté.

Dès les premières réunions la population a évoqué ses problèmes en matière d'assainissement et a dégagé ses besoins prioritaires à savoir: l'évacuation des ordures ménagères et le drainage des eaux pluviales. En outre les habitantes de la zone Nord du secteur (quartier Samandin, zones 1 et 2), et notamment les commerçantes avaient mis en avant le problème particulier du marché particulièrement mal assaini et créateur lui même de déchets importants.

Parallèlement les entretiens individuels et les enquêtes réalisés dans les concessions ont confirmé l'acuité des deux problèmes majeurs soulevés par la population lors des réunions.

Pour poursuivre le processus mobilisateur entamé avec l'ensemble de la population, l'équipe a alors proposé à celle-ci la constitution de "groupes de travail" représentatifs de la population, conçus pour "servir de lien entre les habitants d'une part, le projet, les cadres des services techniques et administratifs et les entreprises privées d'autre part"(cf. Rapport J. Durany).

Le schéma de mobilisation de la population du secteur adopté se composait alors de deux niveaux: celui de base, la population, concerté par son "groupe de travail" représentatif, et celui de la structure de représentation, le groupe de travail, en relation avec l'équipe; cette dernière assurant le plus généralement l'interface avec les responsables du projet extérieurs au terrain.

Les groupes de travail -comme leur nom, donné par l'équipe, l'indique bien- avaient pour première tâche à accomplir de travailler à la recherche des solutions les plus adaptées à la résolution des problèmes évoqués.

Les réunions tenues par la suite avec la population ont eu ainsi plusieurs objectifs:

- d'abord la constitution des groupes de travail: ce sont les réunions qui ont eu lieu aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 1993 avec la population,
- puis la discussion des solutions face aux priorités énoncées par les habitants. Ce sont essentiellement des réunions centrées sur le problème de l'évacuation des ordures ménagères qui ont eu lieu fin 1993 début 1994 dans les différentes zones et celles qui ont été consacrées à la réhabilitation du marché,
- et des réunions relatives à la mise en oeuvre des solutions (recensement des demandes d'abonnement ou de bacs pour l'évacuation des OM, recensement des commerçants du marché...) et relatives à la réalisation des équipements (marché et caniveaux) et aux problèmes rencontrés lors de celle-ci.

Le tableau ci-après présente le bilan des réunions organisées par ou avec le concours de l'équipe d'animation et ayant trait directement aux réalisations dans le cadre du projet d'assainissement (les réunions organisées dans le cadre de la formation des femmes par l'UNICEF ne sont pas comptabilisées ici). Les groupes de travail ont par ailleurs eux-mêmes réuni quelques fois la population concernée pour traiter de tel ou tel problème.

### 3.2 Mode de constitution des groupes de travail

Les groupes de travail ont été mis en place dès le troisième trimestre 1993. Ils ont été constitués par sous-secteur communément appelé aussi "zones"; les responsables des zones 1 et 2 ayant toutefois décidé de se regrouper pour ne constituer qu'un seul groupe de travail.

Le choix de constituer les groupes de travail sur la base d'un découpage géographique, plutôt que sur d'autres bases -qu'auraient pu être par exemple la nature du problème à résoudre ou bien un regroupement par catégories de population désireuses de travailler ensemble-, n'a pas été explicité mais il a probablement été "naturellement" choisi comme le plus simple à mettre en oeuvre du point de vue de la représentativité des membres.

On notera que ce mode de regroupement géographique offrait a priori deux avantages majeurs:

- il est fondé sur un sentiment d'appartenance des habitants à leur quartier qui est généralement net et prépondérant,
- il permet de regrouper des catégories de population diverses qui par le jeu de l'exigence représentative posée se trouvent ainsi toutes -plus ou moins- intégrées dans le processus participatif,

Effectifs des réunions rassemblant la population et les groupes de travail

Type de réunions	Année 1993			Année 1994				Année 1995	
	2°T	3° T	4°T	1°T	2°T	3°T	4°T	1°T	2°T
Groupes de travail/ Equipe d'animation									
* Zone 1et 2		3							
* Zone 3		1		1	1			2	
* Zone 4		3	2	1					
* Zone 5 (pas de données)									
* Marché Naab Raaga		5	3	3	2	3	1	1	
* Marché Kuken Yaar			1					2	
* Riverains caniveaux									1
Rencontres inter groupes de travail / Equipe d'animation									
* Zones 3 et 4		1							
* Zones 3, 4 et 5				2					
* Toutes zones			1	2					
Réunions de la population / Groupes de travail/ Equipe d'animation									
* Zone 1et 2	5	2	3		1				
* Zone 2 et 3	2								
* Zone 3	1	1	2		5	1			1
* Zone 3 et 4		1							
* Zone 4	1	2		2					
* Zone 4 et 5	2								
* Zone 5	1	3	1	1					
* Toutes zones	2								
* Marché Naab Raaga	1	1	1						
* Riverains des caniveaux								1	1

La pertinence du choix géographique a d'ailleurs été confirmé lors des entretiens menés avec les groupes de travail pour cette étude.

Outre les quatre groupes de travail par zone(s), un cinquième groupe a été constitué dès le mois de Juillet 1993 pour traiter spécifiquement de la réhabilitation du marché de Nab-Raaga (situé à la limite entre les zones 1 et 2).

### 3.3 Caractéristiques de la composition des groupes de travail:

L'ensemble des cinq groupes de travail constitués dans le secteur 7, auquel on peut ajouter le groupe récemment créé par les riverains des caniveaux construits dans la zone 1, totalise 48 personnes:

Groupe	Nb. Hommes	Nb. Femmes	Total	Personnalités	Musulmans	Catholiques
Marché	4	4	8	5 membres du bureau du marché		
Zone 1 et 2	5	4	9	4 hommes sont des personnalités religieuses	3	6
Zone 3	6	1	7		7	0
Zone 4	6	2	8	2 personnalités religieuses	5	3
Zone 5	4	3	7		5	2
Riverains caniveaux	8	0	8	l'Imam lresponsable politique lresponsable A.P.E		
Ensemble	33	15	48		20	12

Ce tableau montre quelques caractéristiques des groupes de travail :

- la prédominance des hommes ou la sous-représentation des femmes,
- l'implication de personnalités influentes du secteur dans ces groupes. et plus particulièrement des responsables religieux,
- un déséquilibre des représentants des diverses communautés religieuses avec une plus forte proportion de musulmans (mais qui traduit un déséquilibre effectif au sein des différentes zones),

Un autre trait caractéristique de ces groupes "représentatifs" de la population est l'absence de jeunes. Ceci est très vraisemblablement lié à la conception des critères d'éligibilité au sein de ces groupes qui privilégient les personnes dotées d'influence, des personnes "écoutées" ce qui excluent plus ou moins la population jeune et d'autant plus les jeunes non mariés.

On voit à travers ces quelques données que le souci de représentativité qui a sous-tendu l'implication de l'équipe d'animation dans la constitution des groupes de travail n'a pas suffi à un équilibre numérique des différentes composantes du groupe social.

## IV. ANALYSE DES RESULTATS

Compte tenu des objectifs du projet, l'évaluation est orientée autour des questions suivantes:

- quelle a été la participation réelle de la population?
- les infrastructures et équipements réalisés dans le cadre du projet sont ils suffisants, satisfaisants et durables ?
- quels impacts réels le projet a t-il eu sur la santé, l'hygiène et l'assainissement dans le secteur ?
- quels sont les effets induits du projet sur le plan social et économique ?
- une structure dynamique, autonome et durable, capable de poursuivre les efforts entrepris en matière d'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement est-elle mise en place au sein de la population du secteur ?

### 1. La participation de la population

Les tableaux ci-après présentent le processus de mise en oeuvre des différentes étapes de réalisation des équipements et infrastructures en identifiant le rôle qu'a joué la population, dans son ensemble ou à travers l'intervention des groupes de travail, pour l'accomplissement de celles-ci.

Rôle de la population pour la mise en oeuvre des solutions en matière d'évacuation des ordures ménagères

Etapes	Zone 1 et 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5
Identification des besoins et des priorités	Marché/ OM/ EP	La population en AG par zone et au cours des enquêtes identifie le problème de l'évacuation des OM comme l'un des problèmes prioritaires à résoudre		
Identification des solutions	La population identifie au cours de réunions par zone quatre solutions: - bacs à OM - porte à porte - charrettes tirées par des ânes - brouettes collectives pour transporter les OM jusqu'aux bacs			
Discussion des différentes solutions	Le système des brouettes est abandonné au cours de la réunion de la population compte tenu d'expériences passées peu engageantes. Le système des charrettes est abandonné, ensuite, lors d'une réunion rassemblant l'ensemble des groupes de travail en raison de la difficulté d'installer un site de transfert dans le secteur.			
Choix de la (des) solution(s)  * Sur le plan technique	Solution unique du porte à porte proposée par le GREA Une partie (30 à 40%) de la population voulait des bacs/ Le groupe de travail identifie des lieux possibles pour déposer des bacs.	Solution des bacs à ordures collectifs enlevés par la DE proposée par GREA  La population est d'accord pour les bacs comme solution principale. Certains préfèrent le porte à porte. Le choix est possible.		

Etapes	Zone 1 et 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5
*En matière de coût	Population d'accord pour 500 FCFA par mois pour le porte à porte (proposé par le GREA après discussion avec ECOFA)	La population propose 250 FCFA par mois/ GREA recommande 350 FCFA par mois (qui est le tarif appliqué) en fonction de calculs basés sur un taux de recouvrement prévu de 50%.		
Mise en oeuvre de la solution	ECOFA est sollicité par le GREA et le 3° PDU	La population identifie les lieux où déposer les bacs/ Réunion DE et population/ La population ne veut pas prendre en charge la collecte des contributions/ ECOFA est choisi par le 3° PDU et la DE sur proposition du GREA pour gérer la collecte des fonds/ Recensement des "abonnés" aux bacs par ECOFA et l'équipe d'animation/		
Participation / Suivi de la réalisation		La DE dépose les bacs dans la zone 4, puis dans la zone 3 Nord / Zone 3 Sud et 5 ne reçoivent pas de bacs/ Les réclamations des habitants de ces zones restent sans effet/		
Contribution en nature et/ou financière	Les abonnés au "porte à porte" payent 500 Fcfa par mois	Une faible partie des habitants des zones desservies par les bacs paie 350 Fcfa par mois ( une centaine sur environ 900 ménages potentiellement desservis)		
Participation/ Gestion de la solution/ de l'équipement	Certains abonnés balaient leurs devantures	Les groupes de travail proposent de prendre en charge la sensibilisation des habitants au paiement régulier du forfait fixé/ Cas où les habitants se cotisent pour payer des barriques d'eau pour éteindre des incendies dans les bacs/		
Evaluation des réalisations faites	Les ménages abonnés au porte à porte et ceux qui bénéficient des bacs se déclarent très satisfaits/ La population n'ayant pas accès à l'abonnement porte à porte et non desservie par des bacs exprime son incompréhension du déséquilibre des réalisations entre les zones et sa déception face à un "équipement promis"			

Rôle de la population pour la réalisation du marché de Nab Raaga, des caniveaux et des latrines scolaires

Etapes	Marché Nab-Raaga	Caniveaux (Zone 1)	Latrines scolaires
Identification des besoins et des priorités	Le besoin d'assainir le marché est évoqué la première fois par les femmes habitant les zones 1 et 2 au cours d'une réunion de la population	Dans toutes les zones du secteur l'évacuation des eaux de pluie est l'un des deux besoins prioritaires évoqués. Les rues où sont réalisés les caniveaux sont choisies par le 3° PDU pour protéger le marché de Nab Raaga et l'école Samandin A	La nécessité de réhabiliter les latrines scolaires est identifiée par l'équipe d'animation du projet lors des enquêtes dans les écoles.
Discussion des différentes solutions	Plusieurs scénarii d'aménagement du marché sont présentés aux commerçants	Aucune concertation ni au niveau du groupe de travail ni avec les riverains.	

Etapes	Marché Nab-Raaga	Caniveaux (Zone 1)	Latrines scolaires
Choix de la (des) solution(s) * Sur le plan technique	Les commerçants choisissent la solution d'un marché totalement construit. Ils demandent que les boutiques soient ouvertes sur l'extérieur du marché.		La solution des latrines VIP parait la plus adaptée aux besoins.
*En matière de coût	Les calculs des coûts sont faits par le bureau d'études. Les commerçants ne connaissent pas le coût total des investissements réalisés. Les commerçants se basent surtout sur la participation financière qui leur est demandée ( 10%)		L'A.P.E ne connaît pas le coût total des investissements réalisés.
Mise en oeuvre de la solution	Les commerçants organisent leur déménagement provisoire vers un "espace vert" du secteur qu'ils équipent d'une latrine/ Le bureau du marché et le groupe de travail participent au recensement des commerçants de l'ancien marché/ Deux commerçants participent à la collecte des contributions financières/ Le groupe de travail reçoit copie des reçus des versements en banque/		L'A.P.E (Association des Parents d'Elèves) rassemble les fonds nécessaires à l'achat des fournitures et à l'exécution des travaux mis à sa charge.
Participation / Suivi de la réalisation	Les commerçants critiquent la durée des travaux et l'absence de boucherie.	Les riverains critiquent la durée des travaux, la non signalisation du chantier cause de plusieurs accidents et la non couverture des caniveaux	
Contribution en nature et/ou financière	Les commerçants doivent contribuer financièrement à hauteur de 10 % des coûts globaux du marché (cf les montants indiqués au § III. 2.1.1 ci -dessus)	Aucune contribution en nature ou financière n'est exigée des habitants ni des riverains. Mais on considère que la réalisation par les riverains, de puisards dans leur cour (pour remplacer ceux qui se trouvaient éventuellement dans la rue) est une contribution à la réalisation des caniveaux.	Prise en charge de la fouille, apport des gravillons et cailloux, sable et eau.

Etapes	Marché Nab-Raaga	Caniveaux (Zone 1)	Latrines scolaires
Participation/ Gestion de la solution/ de l'équipement	Non achevé	Les riverains sont sensibilisés à la fonction spécifique des caniveaux et à ne pas les utiliser pour l'élimination de leurs déchets et rejets divers.	Les latrines sont entretenues par les classes à tour de rôle. L'A.P.E achète le grésil et les produit d'entretien des latrines.
Evaluation des réalisations faites	Les commerçants sont d'avance très satisfaits de disposer d'un beau et nouveau marché bien assaini. Ils espèrent que la boucherie sera construite et que les portes des boutiques seront mises en place par le projet.	Les caniveaux ne sont pas couverts par des dalles alors qu'ils sont très profonds. Ils constituent ainsi un danger pour les enfants. Les dalles d'accès aux concessions sont trop étroites et non équipées de parapets de protection	Selon les directeurs d'écoles il y a une nette amélioration des conditions d'hygiène dans les écoles. Elle est liée aussi aux actions d'animation réalisées par l'équipe de terrain auprès des enfants.

On peut considérer que dans l'ensemble ce qui a été réalisé répond bien à une demande de la population et, si l'on exclue le cas des caniveaux, que la population a été concertée dans le cadre de ce projet. Toutefois cette concertation a été surtout marquée lors de l'identification des besoins prioritaires. Ensuite la participation effective de la population ou des groupes de travail aux choix et aux décisions s'est généralement étioyée, plus ou moins toutefois selon les zones, la nature des réalisations et le bailleur de fonds.

### 1.1 En matière d'évacuation des ordures ménagères

En ce qui concerne l'évacuation des ordures ménagères, la population a été sollicitée pour l'identification des diverses solutions possibles. Mais ensuite le processus semble avoir été précipité par "l'évidence" des solutions qui paraissaient adaptées au milieu: un ramassage porte à porte par une structure privée dans la partie Nord du secteur (zones 1 et 2) plus aisée économiquement et la mise à disposition de bacs dans la partie Sud (zones 3,4 et 5) où vivent généralement des ménages de niveau de vie plus faible.

#### 1.1.1 Choix des solutions

Ceci a conduit à écarter deux solutions suggérées par les habitants et notamment celle des charrettes tirées par des ânes qui avaient été évoquée comme solution à un autre problème crucial du secteur qui est le chômage des jeunes. Cette mise à l'écart repose sur un argument a priori acceptable qui tient à la distance à parcourir par les ânes jusqu'à un site de déchargement des ordures. Mais si l'on en juge par la mise en oeuvre de cette solution dans plusieurs quartiers de Ouagadougou avec des résultats satisfaisants, on peut penser qu'une petite étude sommaire de la "factibilité" de cette solution aurait peut-être permis de la développer.

Les solutions retenues résultent des propositions faites par le GREA sur la base des données de l'étude du milieu. Elles ont été acceptées par la population mais sans que celle-ci dispose de tous les éléments nécessaires à donner à cette acceptation la valeur d'une décision. D'ailleurs la population a plutôt approuvé le montant du tarif pour le porte à porte que l'exclusivité de cette solution dans les zones 1 et 2.

Telle qu'elle a été mise en oeuvre, la solution "bac" -qui n'est certes pas une solution "parachutée" tant elle a été dès le départ maintes fois souhaitée par la population- apparait comme une solution qui n'est finalement pas une manifestation d'une dynamique collective ni le fruit d'une décision pleinement prise par la population.

En effet les bacs n'ont été déposés que dans une partie du secteur alors qu'ils avaient été demandés pour tous les sous-secteurs et les raisons à cela ne sont pas connues de la population:

- dans les zones 1 et 2 face à l'argument du manque d'espace pour installer des bacs, le groupe de travail a identifié des sites d'implantation possible. Mais cela n'a conduit à aucune révision de la décision prise,
- dans la zone 5 et dans la partie sud de la zone 3 aucun bac n'a été installé car les habitants des zones 3 et 4 ne payant pas la contribution de 350 Fcfa exigée d'eux, ECOFA n'est pas en mesure de régler la facture d'enlèvement des bacs. La DE considère ainsi que ECOFA ne respectant pas ses engagements il n'est pas possible d'augmenter le nombre de bacs sous contrat.

Les populations résidant dans les zones desservies de même que celles qui ne disposent pas actuellement de bacs, ne savent pas que l'extension de ce système d'évacuation à l'ensemble des zones 3, 4 et 5 était conditionné par le paiement des contributions demandées par les bénéficiaires actuels. Dans les zones non desservies par les bacs les habitants vivent cette absence comme une injustice qu'ils ne comprennent pas.

La solution du ramassage porte à porte moyennant le paiement d'un forfait mensuel de 500 Fcfa ne posait à vrai dire pas de difficultés particulières pour sa mise en oeuvre et ne requière pas la participation de la population si elle est traitée comme une solution individuelle. Mais si l'on se place dans le cadre d'un projet participatif qui couvre l'ensemble du secteur, les solutions devraient être mises en oeuvre de manière collective et globale.

Or ici le mode de traitement du problème des OM a conduit à créer un premier clivage entre partie Nord et Sud du secteur puis un deuxième entre ceux pour qui l'abonnement porte à porte est accessible et les autres ainsi qu'un troisième clivage entre ceux qui ont "eu" des bacs et les autres.

Il a finalement conduit à ne régler le problème que d'une proportion limitée de la population en laissant de côté une population qui apparait "victime" du système mis en place. Sans le projet, la zone 4 aurait peut-être bénéficié d'un nombre inférieur de bac mais la zone 5 et la partie Sud de la zone 3 auraient été insérées dans le programme d'installation des bacs par la Division Economique dans tout l'arrondissement de Baskuy

#### 1.1.2 Participation financière des utilisateurs des bacs

Il y a environ (selon les chiffres ECOFA) une centaine de familles qui paient le forfait de 350 Fcfa pour l'utilisation des bacs sur une population utilisatrice qui avoisine la quasi totalité des habitants de la zone 4 et de la zone 3 Nord soit de l'ordre de 900 concessions. Les raisons de la faillite du système de paiement pour les bacs apparaissent multiples: difficultés des habitants à payer, défaillance de la collecte par les agents ECOFA (manque de régularité, concessions oubliées...), diminution des effectifs chargés de la collecte (rémunérés par ECOFA) au fur et à mesure de la diminution des rentrées de fonds... Les difficultés de paiement de certains ménages sont réelles -comme l'ont montré les quelques enquêtes faites- mais elles ne sont vraisemblablement pas d'une ampleur comparable au taux de non recouvrement. Celui-ci provient plutôt du manque d'assise du principe du paiement et de la nature ambiguë de la contribution fixée.

Les bacs déposés dans le secteur 7 dans le cadre du projet auraient été de toute façon installés par la DE à l'instar de ce qui est pratiqué dans les différents secteurs de Baskuy selon les recommandations du 2° PDU. La DE est toutefois soucieuse d'adapter son action en fonction des initiatives locales; que les bacs pourraient desservir. C'est ainsi que le 3° PDU et le GREA ayant recommandé que le projet pilote soit un cadre de test de la participation de la population aux dépenses du service OM, la population du secteur est incitée à payer ce forfait qui n'est pas en vigueur ailleurs et dont le montant a été fixé par le 3° PDU.

Ni le principe ni le tarif n'ayant encore vraiment de légitimité, la contribution ne peut être vraiment imposée. D'ailleurs la collecte des contributions n'était prévue qu'auprès des familles volontaires recensées ( en tout cas dans un premier temps) et la proportion de ces familles atteignait seulement 50 % des familles résidentes dans les trois sous-secteurs 3, 4 et 5.

Par ailleurs et alors qu'un processus bâti sur l'adhésion volontaire était pratiqué, curieusement les "bénéficiaires" n'ont été associés ni aux calculs des tarifs ni à leur fixation. Ceci constitue pourtant une étape importante -si non essentielle- du processus d'acceptation des nouveaux systèmes mis en oeuvre: il est nécessaire que les populations comprennent le niveau et la structure des coûts à la base des tarifs. Si cela n'est pas le cas on peut difficilement voir la différence entre une participation financière à des dépenses effectives et une taxe. Or ce distinguo est d'une grande importance car il conditionne le processus de mobilisation de la population; la transparence financière est un élément clé de la viabilité d'une gestion participative. Elle est d'autant plus importante si le tarif pratiqué dépasse le niveau de la contribution proposée par les habitants (ce qui est le cas ici puisque la population avait proposé 250 Fcfa par mois).

En outre dans les systèmes à gestion collective participative il se présente presque toujours des alternatives tarifaires selon le volume de "participants" au service mis en place et selon les capacités financières des différentes couches socio-économiques qui composent la population potentiellement utilisatrice de ce système. Dans le cas présent ces alternatives auraient dû être étudiées avec la population et d'autant plus du fait de la réalité du clivage socio-économique dans le secteur. On aurait pu discuter par exemple d'une caisse commune pour l'ensemble du secteur -d'autant plus qu' ECOFA intervient dans les deux systèmes d'évacuation des OM mis en place- mais on aurait surtout dû montrer aux habitants dans quelle mesure le niveau de la contribution était lié au volume des "contribuants". Or ici par prudence le tarif a été basé sur l'hypothèse d'un taux de recouvrement des contributions des utilisateurs des bacs de 50% seulement. Si la population avait été consultée elle aurait pu se rendre compte de la nécessité que la majorité paye régulièrement pour maintenir un tarif acceptable.

### 1.1.3 Collecte et gestion des fonds

La population a jugé trop difficile de prendre elle même en charge la collecte des fonds non pas sur le plan de l'organisation mais sur celui de l'efficacité. Elle craint d'introduire en son sein des relations d'ordre financier. Elle juge difficile qu'un habitant du quartier exerce une pression sur un autre qui tarde à régler ses dettes ou refuse de le faire, d'une part et, d'autre part elle craint un climat de méfiance générale vis à vis des personnes chargées de gérer les fonds. Son choix se porte donc sur une personne extérieure au milieu. C'est alors qu'il a été fait appel à ECOFA sur proposition du GREA. Du même coup la proposition initiale faite aussi par le GREA qu'un contrat soit établi entre la population du secteur et la DE pour l'enlèvement des bacs a été abandonnée. Et finalement la population a été placée dans la position de cliente d'ECOFA (ou de la DE?) sans n'avoir aucun rôle particulier dans la gestion financière de la solution adoptée. La gestion technique étant dans ce type de système hors de portée de la population, celle-ci se trouve totalement écartée de toute implication dans la gestion du système mis en place.

#### 1.1.4 Conclusion

Le système d'évacuation des OM mis en place dans le secteur 7 ne peut être considéré comme le fruit d'une véritable mobilisation de la population dans son ensemble. Il n'est pas non plus la résultante d'une action menée globalement sur le secteur afin de résoudre le problème des OM de manière satisfaisante pour la totalité de la population: une partie de la population a bénéficié des solutions mises en oeuvre, mais la proportion des ménages n'ayant pas vu leur situation s'améliorer n'est pas négligeable.

Les solutions sont partielles et surtout elles sont finalement individuelles: une partie des habitants dispose d'une solution, l'autre continue d'évacuer ses OM dans les dépôts sauvages. Il n'y a pas d'implication collective de la population que ce soit au niveau du fonctionnement du service ou au niveau des défaillances des utilisateurs et de la recherche de solutions pour y remédier.

Le système des bacs payants se maintient grâce à la DE qui continue d'enlever régulièrement les bacs bien que le contrat avec ECOFA ne soit pas respecté. La diffusion du système du ramassage porte à porte a été vraisemblablement plutôt dûe au tarif avantageux pratiqué qu'à la conviction des abonnés de participer ainsi à la salubrité du secteur.

Le processus de mise en oeuvre des solutions pour l'évacuation des OM a pourtant été au départ enclenché par la participation de la population au niveau de l'identification des besoins et des solutions. Mais il a ensuite été "dévié" par diverses contraintes. La résolution des problèmes par zone a été un facteur qui a limité le processus participatif en réduisant le champ d'intervention de chaque groupe de travail à "sa" zone et qui a conduit à l'absence de solutions couvrant l'ensemble du secteur. Cela a abouti à rendre pratiquement inopérant le groupe de travail de la zone 5 qui s'est trouvé vite décrédibilisé aux yeux de la population représentée par l'absence de bacs ainsi que le groupe des zones 1 et 2 qui a eu peu à intervenir face à une solution individuelle. Dans les zones 3 et 4 les groupes de travail ont été contenus dans un rôle passif d'acceptation des propositions et ont eu une efficacité limitée à la mise en oeuvre des solutions. Ceci n'a pas été suffisant pour assurer la réussite du système mis en place.

Le refus de la population de prendre en charge la gestion financière des contributions est aussi un facteur qui a influencé les solutions et leur mode de mise en oeuvre. Le recours à une entreprise extérieure au quartier et fonctionnant comme service privé d'enlèvement des OM rendait beaucoup plus délicate la participation de la population à la gestion des systèmes. Cela aurait effectivement exigé la construction d'un système adapté et innovant pour une co-gestion de la population et d'ECOFA.

Enfin, le faible niveau de recouvrement des contributions des utilisateurs de bacs illustre l'inopérationalité d'un système de paiement volontaire qui ne s'inscrit pas dans un processus vraiment participatif. Le système mis en place ne dispose d'aucun des moyens de recours qui peuvent être mis en oeuvre dans le cas de la taxation du service ou au contraire dans le cas d'une contribution volontaire admise et comprise par le groupe des bénéficiaires. Le maintien du service des bacs n'est possible que parce que le secteur 7 est intégré dans le programme normal des activités de la DE. Il reste le caractère paradoxal de la situation qui d'un côté est semblable aux autres secteurs où les bacs sont gratuits et qui est d'un autre côté anormale par la non-couverture d'une partie du secteur par les services de la DE à cause du non-paiement des usagers des bacs.

## 1.2 Marché

Le marché de Nab-Raaga est l'un des deux marchés du secteur. Les commerçants qui y travaillent habitent pour certains dans le secteur pour d'autres en dehors (la proportion respective n'est pas connue). Il est "géré" depuis plusieurs années par un "bureau du marché". A l'occasion de la réhabilitation réalisée dans le cadre de ce projet un groupe de travail particulier a été créé. Sa composition n'est pas vraiment différente de celle du bureau puisque 5 de ses 8 membres appartiennent aux deux structures. On notera toutefois avec intérêt que les femmes sont mieux représentées au sein du groupe de travail. Elles habitent toutes dans le secteur tandis que les hommes membres du groupe de travail résident en dehors (secteurs 15 et 16).

Evoquée par les femmes du quartier lors d'une réunion de la population, la réhabilitation du marché rencontre la satisfaction des membres du groupe de travail.

Au départ plusieurs scénarii d'aménagement (aménagements proposés et coûts) ont été soumis au groupe de travail qui en a d'abord refusé plusieurs puis finalement adopté un. L'implication du groupe de travail s'est ensuite surtout concentrée sur la mise en oeuvre de la réhabilitation (recensement des commerçants, déménagement et aménagement du marché provisoire..).

Le financement des travaux étant assuré par un crédit de la Banque Mondiale, les règles pratiquées par cet organisme ont été appliquées à savoir: pas de participation en nature mais au contraire une participation financière obligatoire. Ceci a créé une situation momentanément conflictuelle avec l'équipe d'animation qui avait elle invité les commerçants à proposer la forme de participation qu'ils souhaitaient (dans la continuité du discours tenu pour les autres réalisations). Les montants des contributions ont été décidés sur la base des calculs faits par le 3<sup>e</sup> PDU. Ils ont été discutés au cours d'une réunion avec la Mairie et le bureau du marché et révisés en fonction de la nature des produits vendus (réhaussement du tarif à payer par les bouchers, diminution de la contribution des vendeuses d'arachides)

Le groupe de travail a peu participé au suivi des travaux. C'est ainsi que n'ayant pas vu les plans il s'est rendu compte tardivement de l'absence de la boucherie dont la réalisation était pourtant l'une des raisons principales de la réhabilitation du marché. Aujourd'hui ceci conduit à allonger les délais d'exécution. En outre le remplacement des tôles par des tuiles pour la couverture des boutiques et des hangars, décidé sans consulter les commerçants, a aussi pour effet de bloquer le chantier du fait d'un problème d'approvisionnement en tuiles.

La réhabilitation du marché démarrée en Octobre 1994 n'est toujours pas achevée sans que les commerçants en comprennent les raisons puisqu'ils ne sont pas associés à la gestion du projet et ni aux décisions. L'arrivée de la saison des pluies rend les commerçants inquiets d'avoir à passer un deuxième hivernage dans leurs abris précaires du marché provisoire.

L'exemple du marché illustre comment à ne pas accorder suffisamment d'importance à la participation des bénéficiaires d'un aménagement on prend le risque de les placer en position contestataire alors que en les associant on aurait pu soit éviter certaines erreurs (cas de l'absence de la boucherie) soit au moins les amener à comprendre les contraintes qui entravent le bon déroulement du chantier.

### 1.3 Caniveaux

La construction de caniveaux a été l'autre besoin le plus fréquemment évoqué et ce dans toutes les zones du secteur. Ceux qui ont été réalisés dans le cadre du projet résolvent une partie des besoins d'assainissement pluvial de la zone 1. Dans cette zone, la situation est particulière. La plupart des rues perpendiculaires à l'avenue Bassawarga sont inondées par les eaux de pluie provenant de cette avenue. La prolongation des caniveaux existants pour écouler ces eaux jusqu'au Théâtre Populaire était une nécessité. Dans le cadre du projet deux des rues ont donc été équipées.

Le choix des rues retenues, du type d'ouvrages à réaliser, la détermination du mode d'ouvrages à réaliser ont été faits par le 3<sup>o</sup> PDU. La réalisation des caniveaux a été menée en marge totale du processus de participation mis en oeuvre pour les autres équipements. Ceci n'est le résultat ni d'un refus de la population de s'impliquer, ni d'une volonté manifeste de ne pas associer la population. On peut plutôt voir trois raisons particulières. D'abord la construction des caniveaux étant financée sur les crédits Banque Mondiale, elle s'est inscrite de ce fait dans l'optique de la contribution financière comme manifestation principale de la participation de la population, justifiant les réalisations. Ensuite ces caniveaux sont considérés comme une mesure d'accompagnement de la réhabilitation du marché Nab-Raaga. Enfin, dans la vision de la BM qui a prévalu au moment du lancement des travaux des caniveaux (elle semble en voie d'être revue), les exigences techniques de la construction des ouvrages d'assainissement de typologie secondaire échappent à la compréhension des populations et imposent la réalisation par des entreprises de bout en bout tandis que par ailleurs les règles imposées par la BM pour l'accès à ses crédits ne permettent pas de privilégier la main d'oeuvre locale c'est à dire en particulier les bénéficiaires ou les riverains.

En pratiquant de la sorte, les riverains sont placés en position de bénéficiaires passifs qui ne peuvent qu'exprimer leur satisfaction ou leur désaccord. Dans le cas présent la non concertation de la population sur les caractéristiques des ouvrages a conduit à imposer un modèle qui ne convient pas. Les caniveaux ne sont pas couverts et compte tenu de leurs dimensions cela présente un danger réel pour les enfants. En outre, les solutions d'accès aux concessions ne satisfont pas les riverains: les dalles proposées sont trop étroites et il n'y a aucune protection latérale. Il a été aussi décidé sans l'avis des riverains que le nombre de dalles posées serait fonction du véhicule dont les ménages disposent. Ceci revient à traiter différemment les riverains selon leur niveau de vie.

La zone 1 a pourtant constitué dès 1993 un groupe de travail qui devait être l'organe de collaboration entre les responsables du projet et la population. Mais il n'a pas été associé à la réalisation des caniveaux. Un comité des riverains a finalement été formé tardivement pour servir d'interlocuteur au 3<sup>o</sup> PDU pour la négociation autour des problèmes précédemment évoqués.

Le cas des caniveaux illustre aussi l'insuffisance d'un processus de participation limité à l'identification des besoins d'ouvrages et montre bien que cela ne vaut pas blanc-seing pour la réalisation. Ceci est vrai aussi bien pour les conditions de réalisation que pour la fonctionnalité du résultat. Par exemple, l'association de la population aurait sans doute permis d'éviter les accidents qui ont eu lieu (véhicules et personnes tombés dans les caniveaux en construction) car elle aurait très probablement, en tant que résidente et riveraine, exigé une signalisation du chantier. Elle aurait aussi peut être mieux accepté les délais des travaux qu'elle vit aujourd'hui comme insupportables. Elle aurait en particulier pu participer à l'établissement du planning d'exécution et aurait choisi la formule qui l'aurait le moins handicapée dans ses trajets et liaisons intra-quartier. Au lieu de cela aujourd'hui une véritable fronde s'est levée alors que la population appelait de ses voeux cette réalisation.

Par ailleurs l'état actuel des nouveaux caniveaux, déjà remplis de toute sorte de déchets, montre une nouvelle fois que tant que la population n'est pas réceptive aux raisons et exigences de la salubrité, les infrastructures ne sont pas de véritables outils fonctionnels d'assainissement mais sont plutôt réduits à la qualité d'ouvrages facilitant la vie et sont utilisés comme tels (vidange des puisards et dépôt des déchets dans les caniveaux par exemple). Les caniveaux sont à cet égard probablement les ouvrages les plus facilement dévoyés de leur fonction et sont donc ceux qui exigent le plus de sensibilisation. Cette sensibilisation a été faite au niveau des riverains mais non pas, semble-t-il au niveau de l'ensemble de la population de la zone.

#### 1.4 Latrines scolaires

Identifiée par l'équipe d'animation, la réfection des latrines scolaires a rencontré le souhait du personnel enseignants et des parents d'élèves. La conduite de l'opération a été, au contraire de la précédente, menée avec une véritable implication de ceux-ci. Cet exemple, par sa réussite, montre comment on peut assurer une saine gestion d'un équipement et aussi une limitation des coûts en plaçant les bénéficiaires en situation responsable dès le départ de la réalisation.

A l'instar de ce qui a été pratiqué généralement, les parents d'élèves ont eu à déterminer la manière dont ils participeraient à la réalisation des latrines dans les écoles. Ils ont proposé de fournir les matériaux nécessaires et de prendre en charge la fouille. Au moment des travaux, la Banque Mondiale n'acceptait pas de valoriser ce type de contribution et n'admettait qu'un versement de fonds. Les parents d'élèves n'acceptant pas à leur tour cette obligation le financement a été refusé. L'UNICEF a finalement pu trouver les fonds nécessaires et la participation des parents d'élèves a pu être conforme à leurs souhaits. Il est intéressant de noter que aux dires d'un responsable d'A.P.E la contribution financière des parents pour l'apport des matériaux et le paiement des manoeuvres a été inférieure aux prévisions établies par l'équipe et très inférieure aux devis présentés par Faso Baara.

La cotisation des parents d'élèves les a sans nul doute rendus plus vigilants sur la qualité de l'entretien des latrines. Celui-ci est organisé par groupes d'élèves par classe et paraît correctement effectué. Dans de telles conditions la réalisation des équipements est un outil effectif de mobilisation des bénéficiaires et d'éducation de la population à l'hygiène.

#### 1.5 Fonctionnement du processus participatif

##### 1.5.1 Participation directe de la population dans son ensemble

Le schéma de concertation adopté privilégie le groupe de travail comme interlocuteur direct de l'équipe du projet: le groupe de travail intervient dans les phases du montage du projet qui nécessite un travail plus approfondi. Mais il ne devrait être, un peu à l'exemple d'un bureau d'association, qu'un "exécutif" de décisions prises par l'assemblée générale de la population. Car un projet d'assainissement nécessite non pas seulement la mise en oeuvre de solutions appropriées mais aussi la mobilisation de la population dans son ensemble. Or dans le cas du présent projet, les réalisations pas plus que la mise à disposition de bacs n'ont pas provoqué une action vraiment dynamique en faveur de la propreté dans le secteur et on ne peut dire que la population dans son ensemble apparaisse vraiment mobilisée.

Dans le cadre de ce projet, la participation de la population dans son ensemble a été généralement réduite à l'étape de l'identification des domaines dans lesquels elle souhaitait voir des ouvrages réalisés: faire des caniveaux, installer des bacs... Cette étape n'a été poursuivie par l'implication de la population au niveau des solutions que dans le cas des ordures ménagères.

A partir de leur création, les groupes de travail sont devenus les principaux interlocuteurs de l'équipe du projet et les rassemblements de la population dans son ensemble au niveau du secteur ou au niveau de chaque zone sont devenus peu fréquents et ceux qui ont eu lieu ont été surtout orientés sur la mise en place des bacs. La population de l'ensemble du secteur par exemple n'a jamais été réunie depuis Juin 1993 (manifestation théâtrale au Théâtre Populaire) et il n'y a plus eu aucune réunion de la population par zone depuis un an (sauf dans la zone 3 où la population a été concertée sur la construction éventuelle de caniveaux). Il n'y a jamais eu aucune réunion de suivi-évaluation avec la population qui aurait permis de la maintenir dans le projet de manière active. Aujourd'hui une bonne partie de la population n'est dans le projet que par l'attente de réalisations futures. Il faut toutefois mentionner les cas des nettoyages des quartiers effectués parfois à l'initiative des femmes animatrices formées par l'UNICEF ou parfois à celle des groupes de travail dans les zones.

Au début du projet, la participation collective de la population s'était manifestée lors des deux journées de salubrité. Mais cette dynamique générale qui est nécessaire pour décloisonner les groupes et donner au projet une ampleur plus large et qui consacrerait son efficacité n'a pas été activée depuis.

#### 1.5.2 Fonctionnalité et crédibilité des groupes de travail

Lors des entretiens menés avec eux les membres des différents groupes de travail ont exprimé leur sentiment quant à leurs rôles et leur participation au projet:

Groupe de travail	Formes de la participation	Commentaires
Zones 1 et 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation de la population</li> <li>- transmettre les informations reçues à la population</li> <li>- chercher des places pour les bacs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nous sommes passifs / nous aurions aimé être actifs</li> <li>- pas de rôle précis à tenir</li> <li>- nous manquons d'informations pour répondre aux gens</li> <li>- les gens ne croient pas que nous faisons cela gratuitement</li> <li>- nous sommes seuls car non intégrés dans le projet</li> </ul>
Zones 3 et 4*	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation de la population</li> <li>- recensement des familles pour les bacs</li> <li>- réunir la population</li> <li>- discuter des problèmes et des propositions</li> <li>- formuler des demandes précises (bacs)</li> <li>- faire des remontrances aux personnes ayant des comportements incorrects</li> <li>- organisation de la journée de salubrité (zone 4)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les bacs ne venant pas les gens ne veulent plus écouter nos bons conseils</li> <li>- les gens croient que nous sommes payés et ainsi ils ne veulent pas participer (pour les bacs ou les fossés)</li> </ul>

\* l'entretien a eu lieu avec les deux groupes de travail

Groupe de travail (suite)	Formes de la participation	Commentaires
Zone 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réunions avec la population</li> <li>- motiver la population à creuser les fossés</li> <li>-se réunir pour discuter des problèmes</li> <li>- accepter les propositions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les gens nous regardent/ ils n'ont plus confiance</li> <li>- si on organise une activité personne ne sort (avant oui, maintenant non)</li> <li>- nous sommes découragés</li> </ul>
Marché	<ul style="list-style-type: none"> <li>- juger les plans</li> <li>- rejeter les premières propositions trop chères</li> <li>- demander des boutiques ouvertes sur l'extérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nous n'osons pas réunir les commerçants car nous ne savons pas répondre à leurs questions</li> <li>- la durée des travaux empêche notre rôle</li> <li>- les gens nous rendent responsables du retard</li> </ul>

Dans sa situation d'intermédiaire entre la population représentée et l'équipe responsable du projet le groupe de travail a une double fonctionnalité à assumer et celle-ci est largement dépendante de la manière dont son intervention se trouvent légitimée et crédibilisée des deux côtés.

Dans le cas présent la fonctionnalité des groupes de travail est très directement liée à la manière dont ils ont été impliqués dans les décisions et à l'existence et la nature des réalisations; les deux conditions jouant un rôle complémentaire. C'est ainsi que le groupe de travail des zones 1 et 2 où ont été réalisés plusieurs ouvrages mais sans qu'il soit impliqué, n'a pas été plus fonctionnel que celui de la zone 5 qui, lui, a perdu toute fonctionnalité à partir du moment où il s'est avéré que cette zone ne recevrait aucun bac. A l'inverse le groupe de la zone 4 qui a eu à s'impliquer pour la présentation des solutions à la population, le recensement des ménages candidats aux bacs payants et le positionnement des bacs conserve aujourd'hui une capacité mobilisatrice de la population représentée qui se manifeste à travers les opérations de nettoyage qu'il organise.

Le groupe de travail du marché a aussi été très actif, mais son cas est différent car l'objet de son intervention conduit à l'amélioration des conditions de "production" des commerçants et il n'a ainsi pas à faire face à la tâche délicate de mobilisation des bénéficiaires. Toutefois sa fonctionnalité s'est plus exercée du côté des responsables du projet qu'il a aidés pour la réunion des conditions nécessaires au démarrage des travaux que face au groupe des commerçants qu'il a n'a pas beaucoup impliqués.

La fonctionnalité du groupe du marché comme celle des autres a été fortement handicapée par le manque d'informations. Tous déclarent avoir été amenés peu à peu à éviter les rencontres avec leur groupe de base par crainte de ne savoir quoi répondre face aux questions et prouver par là leur faible pouvoir face aux responsables du projet. A partir du moment où d'un côté du circuit de concertation la chaîne est rompue, le rôle du groupe de travail se dénature et devient moins efficace. S'il a perdu sa base de soutien les décisions ne peuvent plus être prises avec le souci de respecter le voeu général. Le groupe de travail perd ainsi de sa fonctionnalité vis à vis des responsables du projet.

Il faut ajouter à ces facteurs "handicapants" le fait que les membres des groupes de travail n'ont reçu aucune formation spécifique. Pourtant leurs tâches aussi bien d'animation que de négociation avec les partenaires et leur participation aux choix techniques et financiers auraient été certainement facilitées par un minimum de formation. Celle-ci les aurait en outre renforcés dans leur capacité d'échanges avec les partenaires

A force de voir entamer de part et d'autre sa fonction, le groupe de travail a perdu sa crédibilité vis à vis de la population: il apparait sans pouvoir et ne sert pas à grand chose. Ceci est toutefois tempéré par l'existence d'une réalisation: quelque soit le rôle que le groupe de travail ait joué pour celle-ci, elle existe et la population lui en sait gré. C'est dire que la réalisation concrète d'un équipement apparait comme une condition de base de la crédibilité des groupes représentatifs comme elle est une condition de la crédibilité du projet.

Les groupes de travail ont été constitués dans la double idée de participer à la mise en oeuvre des réalisations et de mobiliser la population pour l'assainissement du secteur. C'est à dire qu'ils devraient être actifs aujourd'hui pour les réalisations du projet mais aussi (et surtout) l'être par la suite pour d'autres actions autonomes. Ils ont ainsi une fonction sensibilisatrice et mobilisatrice à assumer qui est essentielle.

Or à partir du moment où les groupes de travail ont été peu actifs pour les réalisations -ou bien s'il n'y a en aucune- , leur rôle de "promoteur" vis à vis de la population représentée a été pratiquement impossible. Il leur est difficile de jouer ce rôle et de positionner leur intervention dans le domaine de la sensibilisation sans le support d'une action concrète à laquelle la population puisse participer. Les discours ou les nettoyages ne sont pas suffisants à mobiliser la population. Ils peuvent plutôt être efficaces si préalablement la population a été motivée par une réalisation concrète.

La participation n'est pas une conception nouvelle pour les populations mais elle est le plus généralement axée sur la construction de certains ouvrages collectifs. En outre, la population a été sollicitée lors de la période révolutionnaire pour des "travaux d'intérêt commun" tels que la construction des permanences ou d'écoles, l'aménagement de marché. Il y a eu aussi des opérations de nettoyage des quartiers mais il faut reconnaître que la participation y était obligatoire généralement. La sensibilisation que peuvent prendre en charge les représentants de la population est surtout une sensibilisation à la bonne utilisation des ouvrages et avant cela une mobilisation de la population pour la participation à leur construction. S'il y a construction participative la population se sent un peu propriétaire. Les personnes -responsables, représentants...- qui s'impliquent davantage dans la surveillance des ouvrages peuvent alors agir comme co-propriétaires vis des autres, ce qui leur donne une légitimité.

Or dans le secteur la seule réalisation concrète qui puisse servir de support à des actions de sensibilisation menées par les groupes de travail a été le bac. Là où il n'y a pas de bac, il n'y a pas eu de journées de salubrité ou de système collectif de nettoyage organisés par les groupes de travail.

Le système des bacs n'est cependant pas une réalisation collective. Il est apporté de l'extérieur. La sensibilisation à leur bonne utilisation et au paiement peut donc sembler être dirigée de l'extérieur par les services publics qui les ont installés. A cet égard plusieurs groupes de travail indiquent la difficulté qu'ils ont à asseoir leur influence car les gens croient qu'ils sont payés pour leurs activités. Par ailleurs le groupe de la zone 4 réclame des moyens qui pourraient justement donner à la population le sentiment qu'il agit pour le compte des services publics. Il propose en effet d'une part qu'il y ait une entente avec le service de l'hygiène pour que celui-ci vienne mettre des amendes et d'autre part qu'on établisse une "carte" qui légitimerait son action vis à vis de la population. Tout ceci explique que la sensibilisation que se sont proposés de faire les groupes de travail ne soit pas opérationnelle, car les conditions ne sont pas réunies pour qu'elle le soit.

Absence de réalisation ou défaillances, absence de légitimité de leurs actions, absence d'informations, mauvaise compréhension de leur rôle par la population: les groupes de travail ont eu beaucoup de difficultés pour assurer leurs fonctions représentatives et pour se maintenir en position de véritables partenaires. Ils ont alors perdu une bonne part de leur crédibilité vis à vis de la population. Envisagés comme "outils" de mobilisation de la population pour la réalisation des équipements et l'amélioration de la situation sanitaire, les groupes de travail ne disposent généralement pas aujourd'hui pas de l'assise nécessaire pour jouer ce rôle et se trouvent en position passive vis à vis de la population et vis à vis du projet. Seul le groupe de la zone 4 paraît échapper à cette situation et cela s'explique en grande partie par la satisfaction des habitants qui ont bénéficié des bacs .

## 1.6 Conditions de réalisation du projet

Les conditions de réalisation du projet ont joué un rôle non négligeable dans la conduite du projet et ont largement influencé le fonctionnement du processus participatif.

### 1.6.1 Stratégies

Ce projet pilote a été intégré dans le cadre du 3<sup>o</sup> Projet de Développement Urbain de Ouagadougou financé par la Banque Mondiale. Pour celle-ci il s'agissait, parallèlement au lancement d'études globales d'assainissement sur l'ensemble de la ville, de tester les conditions de réalisation des infrastructures dans les quartiers et plus particulièrement de voir comment pourraient s'articuler la participation de la population locale avec la mise en oeuvre des réalisations par l'agence Faso Baara (agence d'exécution des ouvrages d'intérêt public créée par la Banque Mondiale) selon les procédures de celle-ci. L'UNICEF avait plutôt comme optique de tester les conditions de réalisation d'un projet participatif d'assainissement en milieu urbain (ce en quoi elle n'avait pas d'expérience au Burkina Faso) et à travers celui-ci de participer à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres. Sans être absolument antinomiques, ces deux approches apparaissent tout de même bien différentes. Et cela est devenu plus manifeste lorsque s'est posée la question du financement des premiers équipements identifiés. Il est alors apparu clairement que la participation envisagée par la Banque Mondiale est une contribution financière à l'effort d'investissement, tandis que l'intervention de l'UNICEF est axée sur une participation active de la population aussi bien à la mise en oeuvre des équipements qu'à leur financement.

### 1.6.2 Financement des travaux

En vertu des accords liant la Banque Mondiale et l'UNICEF, ce dernier s'est engagé financièrement dans le projet par la prise en charge de l'équipe de terrain, tandis que la Banque Mondiale mettait en place un crédit de 200 000 US Dollars pour les réalisations identifiées .

Il s'est vite avéré que les conditions de financement des ouvrages imposées par la Banque Mondiale étaient peu adaptées aux conditions du milieu. En effet la population a dès le départ proposé de contribuer sous forme de travail ou d'apport de matériaux. Ces conditions ont été refusées par la Banque Mondiale. L'UNICEF s'est alors trouvé face à deux alternatives: ou bien il s'engage dans le financement des travaux ou bien l'équipe tente d'adapter son approche participative aux réalisations pour lesquelles les bénéficiaires sont sollicités financièrement. La première alternative a été adoptée pour la construction des latrines scolaires, tandis que le marché et les caniveaux financés par la Banque Mondiale étaient placés dans le cadre de la deuxième. Ceci explique la discontinuité du processus participatif mis en oeuvre dans le secteur 7 selon les réalisations.

Par sa position de bailleur de fonds des ouvrages, la BM disposait des moyens d'organiser la mise en oeuvre des réalisations selon ses principes et ses méthodes. La tâche de l'équipe a alors été difficile puisque ces principes et méthodes ne correspondaient pas du tout avec ceux qui ont sous-tendu son activité d'animation préalable. Et les commerçants avaient aussi proposé d'intervenir lors des travaux sous forme de travail et par l'apport de matériaux. L'équipe s'est alors retrouvée en porte-à-faux face à sa promesse que les bénéficiaires choisiraient la forme de participation qui leur conviendrait le mieux et elle a traversé une phase difficile de méfiance des commerçants à son égard .

Par ailleurs l'intervention de bureau d'études extérieurs supervisés par le 3<sup>o</sup> PDU a mis l'équipe et les groupes de travail à l'écart de la préparation des dossiers d'exécution et dans l'ignorance des détails de la construction. C'est de là qu'ont surgi les difficultés actuelles quant à la finition des caniveaux et du fait de l'absence de boucherie.

### 1.6.3 Suivi du projet

La réalisation du projet a souffert d'un manque de continuité du suivi. Au départ, pendant environ les six premiers mois, le travail de l'équipe de terrain a été coordonné par une consultante de l'UNICEF et le GREA (Abidjan) a assuré des missions de supervision. Ensuite celles-ci se sont peu à peu espacées ainsi que l'intervention du représentant du GREA à Ouagadougou qui avait pris le relais de la consultante. L'équipe d'animation ayant plusieurs fois réclamé la tenue de réunions régulières, le 3<sup>e</sup> PDU a instauré une réunion hebdomadaire entre Octobre 1994 et Janvier 1995. A l'UNICEF, la double implication des départements WATSAN et Développement-Communautaire a fonctionné dans le cadre informel des relations qui lient ces départements sans implication nette de l'un d'eux dans le suivi.

La discontinuité du suivi conjuguée à la non identification d'un responsable chargé de celui-ci ont conduit à la situation paradoxale d'un manque général de suivi laissant la place à l'implication de multiples intervenants. L'équipe s'est ainsi trouvée souvent seule face aux orientations à prendre ou bien soumise à des exigences parfois divergentes. L'organisation de son travail s'en est trouvée compliquée. Dès le lancement des actions concrètes sur le terrain le souci légitime de l'équipe a été d'assurer les tâches quotidiennes de leur mise en oeuvre et d'aboutir à des résultats tangibles. Dans ces conditions le recul nécessaire à l'évaluation des actions et au maintien des principes posés est difficilement possible pour l'équipe "exécutante". Seul un suivi-évaluation régulier et assuré par un responsable externe permet d'identifier les actions d'accompagnement ou les réorientations nécessaires. L'insuffisance par exemple des actions de mobilisation de la population est très largement due à l'absence d'un "oeil" extérieur qui aurait pu aider à mettre l'accent sur cet aspect.

Le système de concertation des habitants par l'intermédiaire des groupes de travail exigeait d'être vigilant pour ne pas confondre concertation des représentants et participation active de la population. Cette vigilance est pratiquement impossible à assurer pour l'équipe qui organise cette concertation et se heurte aux contraintes et difficultés journalières.

### 1.7 Conclusions

Les résultats concernant la participation de la population sont disparates selon les zones du secteur, le bailleurs de fonds et la nature de la réalisation. Le principal acquis du projet peut apparaître comme l'existence des groupes de travail qui constituent un organe potentiellement mobilisateur de la population. Mais le processus participatif n'a pas été pleinement mis en oeuvre et il n'a pas ainsi pu atteindre une pleine efficacité: l'outil a été mis en place mais sa fonctionnalité reste à prouver.

L'atomisation des solutions a empêché la "fédération" des habitants du secteur en vue de leur prise en charge globale de leur environnement et cela n'a pu conduire à une véritable mobilisation à une échelle opérante. Il y a ici ou là des initiatives et un dynamisme qui apparaissent mais il manque une démarche communautaire à une échelle suffisamment large pour être opérationnelle et déterminer un impact réel et visible sur le plan de l'assainissement. Mais pour cela le volume effectif des réalisations a été insuffisant et d'autant plus que celles-ci ont été inégalement réparties.

## 2. Impact sanitaire des ouvrages réalisés

### 2.1 Situation antérieure au projet (1993)

Les deux principaux problèmes évoqués par la population lors des enquêtes préliminaires faites au départ du projet concernent l'évacuation des ordures ménagères et le drainage des eaux de pluie. Ces préoccupations révélaient une situation effectivement très délicate dans ces domaines ainsi que le montre les données des tableaux suivants (extraites du document de J. Durany):

Problèmes d'eaux pluviales (enquêtes 1993)

Pbs. eaux pluviales	Zones 1 et 2 (Nord)	Zones 3, 4 et 5 (Sud)	Ensemble du secteur
dans la cour	5%	22%	17%
dans la rue	30%	15%	19%
dans la cour et dans la rue	25%	16%	19%
pas de problème	40%	47%	45%
Ensemble	100%	100%	100%

Evacuation des ordures ménagères

Mode ou lieu d'évacuation des ordures ménagères	Zones 1 et 2 (Nord)	Zones 3, 4 et 5 (Sud)	Ensemble du secteur
Abonnés à un service régulier	7%	5%	6%
Recours occasionnel à un charretier	20%	2%	7%
OM déposées dans un bac	32%	1%	10%
OM brûlées dans la cour	7%	3%	4%
OM brûlées dans la rue	11%	9%	10%
OM stockées dans le secteur (ou dans quelques cas dans la cour)	31%	79%	72%
OM utilisées dans un jardin ou au champ	2%	1%	1%
Ensemble	100%	100%	100%

Ces données mettent en évidence les problèmes spécifiques des habitants des différentes zones du secteur. On voit ainsi que le problème de l'eau pluviale est assez général dans l'ensemble du secteur mais qu'il est plus durement ressenti au niveau de la rue dans les zones (ou sous secteurs) 1 et 2 et plus dans les cours dans les zones 3, 4 et 5.

Le problème des ordures ménagères est par contre très différent selon les deux grandes zones ainsi délimitées. Au Nord la population bénéficiait de deux bacs (l'un au marché de Nab-Raaga et l'autre situé dans le secteur 2 aux abords du palais du Mogho Naba ) et a plus facilement accès à des services de ramassage à domicile du fait d'un niveau de vie généralement plus élevé dans cette partie traditionnelle du secteur. Par contre dans la zone Sud la majorité des habitants évacuaient leurs déchets dans les bas-fonds et autres espaces libres de la zone.

Pour l'évacuation des excréta, la plupart des ménages disposaient de latrines traditionnelles (de l'ordre de 90%). Moins de 10 % des ménages bénéficiaient en 1993 de WC intérieur au logement dans l'ensemble du secteur, mais dans la zone Nord toutefois près du quart des ménages étaient équipés de WC modernes raccordés à une fosse septique.

Le rejet des eaux usées est différencié selon l'utilisation de l'eau: les eaux de lessive et de vaisselle sont le plus fréquemment rejetées dans la rue (environ 60% des cas) et cela quelque soit par ailleurs le niveau d'équipement des logements, tandis que les eaux de douche sont évacuées dans des puisards ou parfois dans les fosses septiques lorsque la douche y est raccordée. Environ le quart des ménages ne disposait pas de puisard. Au moins les deux tiers des puisards sont situés dans la rue, ils sont rarement couverts et d'une profondeur si faible qu'ils débordent fréquemment.

## 2.2 Demandes exprimées au départ du projet

Les tableaux suivants traduisent les besoins exprimés par les habitants du secteur 7 au moment des enquêtes préliminaires en Mai/Juin 1993:

Problème d'assainissement principal au niveau de la cour

Problème principal	Zones 1 et 2	Zones 3,4 et 5	Ensemble du secteur
Evacuation des eaux pluviales	33%	34%	34%
Améliorer/Construire les latrines	-	16%	11%
Evacuation des ordures ménagères	-	14%	10%
Evacuation des eaux usées	-	4%	3%
Pas de problème	67%	32%	42%
Ensemble	100%	100%	100%

Problème d'assainissement principal au niveau du quartier

Problème principal	Zones 1 et 2	Zones 3.4 et 5	Ensemble du secteur
Evacuation des eaux pluviales	38%	29%	32%
Evacuation des ordures ménagères	26%	35%	32%
Evacuation des eaux usées	-	21%	15%
Voirie	-	2%	1%
Pas de problème	36%	12%	19%
NSP	-	1%	1%
Ensemble	100%	100%	100%

A partir de ces éléments d'enquêtes qu'avaient largement confirmé les demandes formulées lors des réunions il s'est dégagé deux pôles majeurs d'action prioritaire que sont la résolution des difficultés d'évacuation des ordures ménagères et celle du problème du mauvais écoulement des eaux de pluie.

## 2.3 Impact des réalisations dans le cadre du projet

### 2.3.1 Service d'évacuation des ordures ménagères

Le tableau ci-après met en évidence la disparité des situations des familles en ce qui concerne l'évacuation des ordures ménagères selon les différentes zones du secteur. Sur l'ensemble du secteur environ un tiers des ménages ne disposerait pas aujourd'hui d'un système acceptable mais cette proportion reste très élevée dans la zone 5 tandis que la zone 4 peut être considérée comme globalement desservie grâce à l'installation des bacs. Dans cette zone 4 les 9 nouveaux bacs ont été répartis de manière assez régulière de sorte que la quasi totalité de ce sous secteur peut être desservi par un bac à moins de 250 à 300m du domicile et environ les trois quarts à moins de 150 m (à vol d'oiseau). Dans cette zone le problème n'est donc pas un problème de disponibilité des équipements nécessaires mais plutôt de moyens ou de volontés des populations qui à près de la moitié ont refusé de payer 350 FCFA par mois pour déposer les ordures dans un bac. On notera d'ailleurs que c'est la zone où le taux de refus a été le plus élevé et pourtant c'est elle qui a bénéficié de l'installation des bacs.

Dans la zone 3 deux bacs ont été installés dans la partie Nord desservant théoriquement la quasi totalité des familles y résidant à moins de 150 m.

Les zones 1 et 2 ont largement bénéficié de la campagne d'abonnement à tarif préférentiel puisqu'il y aurait aujourd'hui au moins 52% des familles abonnées à un service de ramassage régulier. Le nombre d'abonnés dans ces zones n'est cependant pas totalement fiable car depuis Mai 1994 les chiffres d'abonnés par zone ne tiennent pas compte des abandons qui sont comptabilisés sur l'ensemble du secteur. Le volume total d'abandon depuis Septembre 1994 serait à peu près identique à celui des nouveaux abonnements de sorte que le nombre d'abonnés stagne depuis ces six derniers mois. Il est toutefois probable que le nombre d'abonnés dans les zones 1 et 2 soit un peu plus élevé. Le sondage fait dans le cadre de cette évaluation indique un taux d'abonnement de l'ordre de 60%.

Dans la zone 5 où aucun bac n'a été installé, les habitants ne disposent généralement pas de ressources considérées comme suffisantes pour s'abonner. Ainsi, dans cette zone le projet n'a eu pratiquement aucun effet sur le règlement du problème d'évacuation des ordures ménagères.

Du point de vue des ordures ménagères la situation actuelle dans les différentes zones peut donc se résumer ainsi:

- Zones 1 et 2: majorité de familles abonnées (55 à 60%), une partie des autres disposant du bac du marché et de celui des abords du palais du Mogho Naba. Dans ces zones la proportion des familles qui restent dépendantes d'autres moyens d'évacuation des OM est de l'ordre de 25 à 30%,
- Zone 4: zone couverte à près de 100% par des bacs dans des conditions qui peuvent être considérées comme satisfaisantes. Mais la proportion d'utilisateurs effectifs des bacs serait plus faible si la contribution financière est exigée pour déposer les ordures dans le bac : elle est trop élevée pour certains et inacceptée par principe par les autres; proportion faible d'abonnés au service d'ECOFA (environ 8%) qui met probablement en lumière la réalité de la sensibilité des choix aux conditions financières des solutions proposées.
- Zone 3 partie Nord: situation de desserte semblable à celle de la zone 4 mais avec probablement un meilleur taux de couverture effectif de la demande si l'on en croit la plus faible proportion des ménages qui ont refusé les solutions proposées lors du recensement des clients des bacs,

Réalisations en matière d'évacuation des ordures ménagères

Données	Zones 1 et 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zones 3, 4 et 5	Total
Nb. de concessions occupées	699	277	793	516	1.586	2.285
Abonnés ECOFA (1)	290	30	40	30	100	390
Anciennement abonnés	72	3	21	16	40	122
Pourcentage abonnés ramassage à domicile	52%	12%	8%	9%	9%	22,5%
Nombre de bacs installés(2)	1 (au marché)	2 (partie Nord de la zone)	7	0	9	10
Demande de bacs (nb. de familles volontaires recensées)	inconnu (refus du porte à porte = 40%)	171 soit 62% (130 Nord +1 Sud)	390 soit 49%	259 soit 50%	820 soit 51,5%	autour de 50%
Nombre de familles desservies par des bacs (3)	environ 120  17,2%	environ 185  66%	presque toutes  100%	environ 35 par le bac du marché Kuken Yaar 6,8%	autour de 1000  autour de 64%	environ 1.100  autour de 48%
Demande de bacs payants non satisfaite	inconnue	15%	0%	50%	19%	inconnue
Familles n'ayant accès ni à un bac ni à un service à domicile(4)	217 31%	60 21,7%	0 0%	435 84,3%	495 31,2%	712 31,2%
Familles ayant refusé les solutions proposées(5)	282 soit 40%	34 soit 12,5%	369 soit 46,5%	90 soit 17,4%	493 soit 31%	775 soit 34%

(1) total abonnés Mars 1995/ répartition entre zones Septembre 1994

(2) il y a eu en outre un bac installé au nouveau marché des mécaniciens près du Théâtre Populaire. et un nouveau bac près du palais du Mogho Naba

(3) familles théoriquement desservies par un bac à moins de 250 m du domicile (à vol d'oiseau)

(4) n'ayant pas accès c'est à dire non abonnée au ramassage porte à porte et ne disposant pas de bac

(5) ayant refusé l'abonnement au ramassage à domicile dans les zones 1 et 2, et ayant refusé de payer pour les bacs dans les zones 3,4 et 5

- Zone 5 et Zone 3 partie Sud: Zones non desservies par les bacs dans lesquelles la proportion de ménages disposés à s'abonner est faible également (de l'ordre de 9 à 12%). Dans ces zones plus de 80% des ménages évacuent leurs déchets dans les espaces couverts par les dépôts sauvages.

### 2.3.2 Desserte en caniveaux

#### Réalisations en matière d'évacuation des eaux de pluie

Données	Zones 1 et 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zones 3, 4 et 5	Total
Nb. de concessions occupées	699	277	793	516	1.586	2.285
Nb. de concessions ayant des problèmes au niveau de la rue	55% soit environ 385 concessions				31% soit environ 490 concessions	38% soit environ 875 concessions
Nb. de parcelles en bordure des caniveaux réalisés	63	0	0	0	0	63

Dans le domaine des eaux pluviales les réalisations du projet ont été très limitées face à un besoin considéré comme crucial par beaucoup d'habitants. On peut dire qu'hormis une petite partie de la zone 1 le problème reste entier ailleurs.

La réalisation des deux caniveaux n'a malheureusement pas donné lieu à une étude globale du drainage des eaux pluviales au niveau du secteur. Elle devrait être réalisée prochainement par l'ingénieur sanitaire de l'équipe en collaboration avec l'ETSHER. On pourra alors mieux appréhender l'ampleur des problèmes et des besoins urgents. Il semble à cet égard que les chiffres indiqués dans le précédent tableau (extraits de l'enquête présentée dans le rapport de J Durany) sous estiment un peu la difficulté de la situation si l'on en croit l'intensité des demandes exprimées par la population aussi bien au démarrage du projet qu'aujourd'hui.

### 2.3.3 Equipement des ménages en latrines et puisards

Etat des réalisations de latrines et puisards dans les concessions	Zones 1 et 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zones 3, 4 et 5	Ensemble du secteur
Nombre de concessions habitées dans la zone	699	277	793	516	1.586	2.285
% de concessions équipées de latrines améliorées dans le cadre du projet	4,6%	4,3%	3,7%	5,0%	4,2%	4,3%
% de concessions équipées de puisards améliorés dans le cadre du projet	0,9%	0,1%	1,0%	0,5%	0,9%	0,9%

Les réalisations de latrines et de puisards ont jusqu'à présent touché un nombre très limité de concessions du secteur (99 latrines et 20 puisards construits). Les conditions financières proposées devraient permettre de développer ces équipements.

Toutefois le coût d'une latrine améliorée reste assez élevé en comparaison du niveau de vie moyen des habitants:

Type d'ouvrage	Coût total Fcfa	Subvention ONEA	Subvention UNICEF	Prêt UNICEF au bénéficiaire	Contribution directe du bénéficiaire
Latrine VIP* Sol non dur/ Superstructure en dur	181.200	29.200	40.500	19.500	92.000
Latrine VIP Sol non dur/ Superstructure en banco	162.150	29.200	40.500	19.500	72.950
Latrine VIP Sol dur/ Superstructure en dur	136.900	29.200	18.000	19.500	70.200
Latrine VIP Sol dur/ Superstructure en banco	109.150	29.200	18.000	19.500	42.450
Puisard Paroi non revêtue	31.900	7.000	0	0	24.900
Puisard Paroi revêtue	50.250	7.000	0	0	43.250

\* latrine ventilée double fosse

L'ONEA accorde une subvention pour la dalle et le tuyau de ventilation des latrines VIP. L'UNICEF (sur les fonds alloués par les Pays Bas) prend à sa charge le financement des briques nécessaires à la séparation des deux fosses de la latrine et si le sol est "non dur" des briques pour le revêtement des parois latérales. En outre un prêt sans intérêt correspondant aux coûts de la main d'oeuvre et du ciment pour la séparation des fosses est accordé au bénéficiaire. Il est remboursable sur 10 mois (mensualités de 1950 Fcfa).

A partir du tableau on voit que la part restant à la charge du bénéficiaire peut être toutefois assez élevée et que la qualité du sol détermine ce montant. A cet égard les zones 1 et 2 apparaissent favorisées puisque le sol y est généralement dur tandis que dans la zone 3 le sol est pratiquement partout non dur. Dans les zones 4 et 5 la nature du sol est variable.

La subvention de l'UNICEF tient compte de la diversité des sols par le financement des briques de revêtement des fosses dans le cas des sols non durs mais elle ne couvre pas le surcroit de ciment nécessaire ce qui explique l'inégalité des montants à charge des bénéficiaires.

Aux dires des maçons interrogés les chantiers sont souvent retardés par la difficulté qu'ont les ménages à réunir l'ensemble des fonds nécessaires à l'achèvement complet des latrines.

Le nombre de puisards réalisés apparaît extrêmement faible en regard de la situation souvent critique créée par l'écoulement des eaux usées dans la rue et surtout par les puisards pleins. Les deux tiers des puisards sont situés dans la rue et près du quart des concessions n'en ont pas. Le sous équipement en puisard est fortement nuisible à la salubrité du secteur. S'il n'apparaît qu'au troisième rang des priorités au niveau du secteur on notera toutefois que 21% des habitants des zones 3, 4 et 5 le considèrent comme le problème numéro 1.

Le lancement du programme de construction de latrines et de puisards est relativement récent et les résultats en ce qui concerne les latrines peuvent être considérés comme encourageants.

Pour améliorer vraiment la salubrité du secteur l'accentuation de ce programme est nécessaire et plus particulièrement en ce qui concerne la construction des puisards. Il y aurait de l'ordre d'un millier de puisards modernes à construire. Sans une révision des conditions de financement associée à une très large action de sensibilisation il est peu probable que ce résultat soit rapidement atteint. En ce qui concerne les latrines le volume à réaliser est moins élevé mais les coûts restent prohibitifs pour une grande partie de la population. Il sera aussi nécessaire de donner un coup-de-pouce par des mesures financières appropriées.

L'ensemble des ouvrages construits avec l'intervention du fonds alloué par les Pays Bas (4,5 Mio Fcfa) a mobilisé:

- 2.608.500 FCFA pour la part des subventions
- 1.095.500 FCFA pour la part des prêts
- auxquels il faut ajouter 2.138.800 FCFA de subventions accordés pour les mêmes ouvrages par l'ONEA

On voit ainsi que le solde du fonds des Pays Bas permettra de construire encore moins d'une cinquantaine de latrines. La question de la poursuite du programme de développement des latrines et puisards se pose ainsi de manière aigüe et pressante si l'on veut profiter de la dynamique actuelle.

#### 2.3.4 Impact sur la salubrité et l'hygiène

L'impact du projet sur la salubrité et l'hygiène des familles est à vrai dire relativement difficile à évaluer. Il aurait fallu pour cela avoir des points de repères test dont on puisse suivre l'évolution ou au moins à travers des enquêtes suffisamment nombreuses enregistrer les signes d'un changement. Ici on ne peut guère que s'appuyer sur l'observation et évaluer la situation sur la base de quelques critères.

Les réalisations faites dans le cadre du projet ont contribué à limiter le volume des déchets stockés dans le secteur et ont amélioré les conditions d'hygiène des ménages ayant fait construire une latrine et/ou un puisard. Mais ce sont probablement les familles dont un des membres a pu assister à la formation dispensée par l'UNICEF aux femmes qui ont eu le plus de possibilité de progresser dans le domaine de l'hygiène.

En effet la mise à disposition des bacs ou la réalisation d'équipements sanitaires n'améliorent pas complètement la salubrité s'il ne sont pas associés à une véritable éducation. Sans celle-ci leur impact se limite à leur utilisation et à leur fonction "facilitatrice" de la vie quotidienne. Les observations faites dans le secteur lors de cette évaluation montrent que la rue reste encore un lieu de dépôt de déchets y compris dans la zone 4 où il y a une bonne densité de bacs ou dans la zone 1 où il y a de nombreux abonnés au ramassage des OM à domicile. Au vu des cours visitées on ne peut pas non plus conclure à un net impact de ces systèmes d'évacuation des ordures ménagères sur l'hygiène de celles-ci. Les nouveaux caniveaux construits sont aussi pleins de déchets.

Près de la moitié des personnes enquêtées ont pourtant assisté à des réunions dans leur quartier et beaucoup ont aussi reçu la visite d'un membre de l'équipe ne serait ce qu'au moment du recensement des volontaires pour les bacs. Mais cela apparaît encore insuffisant à une véritable mobilisation active. Celle-ci reste largement conditionnée par le dynamisme des responsables ou de personnalités particulières dans

les zones, comme par exemple dans la zone 4 où sont organisées des journées de nettoyage à l'initiative du groupe de travail. Certaines femmes formées par l'UNICEF organisent aussi le nettoyage des rues avec le groupe des femmes qu'elles animent.

Mais la formation des femmes animatrices n'a sans doute pas eu encore l'effet d'entraînement qu'elle devrait avoir si chacune d'entre elles forme effectivement à son tour une quinzaine d'autres femmes. A peu près le quart des femmes enquêtées dans le cadre de ce travail sont en contact avec le réseau des femmes animatrices. C'est dire que les trois quarts échappent -parfois volontairement - aux efforts d'éducation faits dans le secteur.

Il reste ainsi encore beaucoup à faire dans le domaine de l'éducation voire même de la sensibilisation avant que l'on puisse parler vraiment d'un impact décisif du projet sur la salubrité dans le secteur. Les groupes de travail eux-mêmes ont insisté sur l'insuffisance de la sensibilisation. Celui des zones 1 et 2 a ainsi proposé la constitution de "cellules de sensibilisation" spécifiques.

### 2.3.5 Impact sur la santé

L'impact sur la santé est également très difficile à évaluer sans enquêtes parmi la population. La responsable du dispensaire de Samandin interrogée sur ce point note cependant une nette amélioration sur le point sensible des diarrhées des enfants. Les cas paraissent moins fréquents et surtout moins graves car moins souvent accompagnés de déshydratation. Selon elle ceci est dû au fait que les femmes formées ont bien compris le processus de réhydratation.

Sur les deux dernières années les données du dispensaire de Samandin (1) concernant certaines maladies liées au manque d'hygiène sont les suivantes:

Maladies	Nombre de cas en 1993	Nombre de cas en 1994
Typhoïde	3	22
Dysenterie	790	580
Diarrhée avec déshydratation	67	69
Diarrhée sans déshydratation	1.712	1.386
Paludisme simple	7.314	11.279
Paludisme pernicieux	*452	447
Schistosomiase urinaire	42	37
Parasitoses intestinales	520	415

\* sur 11 mois seulement

A travers ces chiffres on peut noter effectivement un recul de certaines maladies que l'on peut sans doute attribuer en partie au progrès en matière d'hygiène. Ceci concerne notamment les diarrhées, la dysenterie et les parasitoses intestinales. On relève par contre l'inquiétante progression du paludisme dont l'ampleur montre suffisamment la nécessité de lutter contre les eaux stagnantes, sources principales de transmission.

(1) Le dispensaire de Samandin est situé en bordure du secteur 7 à la limite avec le secteur 6. Ainsi les cas enregistrés concernent-ils en partie ce secteur aussi.

La formation des femmes a eu un impact positif sur la santé sur plusieurs aspects. Les femmes ont appris à prévenir et soigner les diarrhées de manière simple de sorte qu'elles peuvent divulguer entre elles les méthodes apprises. Par ailleurs au dispensaire les consultations liées aux maladies sexuellement transmissibles auraient nettement augmenté aux dires de la personne rencontrée. Enfin à l'issue de la formation des femmes des zones 3, 4 et 5 celles-ci ont organisé les funérailles de l'excision qui ont eu une grande audience et plusieurs exciseuses ont manifesté la volonté de cesser cette pratique.

### 3. Appréciations de la population

Le niveau de satisfaction de la population vis à vis du projet et des réalisations est important car il conditionne largement sa volonté de participer et sa capacité à se mobiliser:

Catégories de population rencontrées	Objets de satisfaction	Objets d'insatisfaction	Demandes actuelles
Habitants de toutes zones (lors des enquêtes)	Abonnement OM (zone1) Bacs	Absence de bacs Absence de caniveaux	Fossés (28/43) Latrines (22/43) Puisards (22/43) Bacs (13/43)
Groupe de travail des zones 1 et 2	Formation des femmes Latrines familiales Marché Caniveaux Abonnement OM	Manque d'informations Mauvaise qualité des dalles des caniveaux Délai de réalisation des caniveaux Manque de sensibilisation	Bacs Dalles sur les caniveaux Cellules de sensibilisation Fossés au Nord zone 1
Groupes de travail des zones 3 et 4	Propreté du quartier Formation des femmes Latrines dans les écoles	Manque des bacs dans la zone 3 Bacs trop espacés dans la zone 4 Aucun caniveau	Centre de formation des jeunes filles Centre de formation des garçons Maternité Dispensaire Bacs supplémentaires
Groupe de travail zone 5	Latrines familiales Propreté	Promesses non tenues: - pas de bacs - pas de fossés - pas d'abonnement OM Rien de concret Mobilisation n'a servi à rien	Fossés Maternité Bacs
Groupe de travail du marché	Nouveau marché Evacuation des OM	Délai de réalisation Absence de la boucherie	Portes des boutiques Crédit aux commerçants
Femmes animatrices	Apprendre Savoir soigner et éviter les maladies Plus de propreté Latrines familiales Bacs		Fossés Crédit pour activités rémunératrices Bacs

Catégories de population rencontrées	Objets de satisfaction	Objets d'insatisfaction	Demandes actuelles
Chefs coutumiers	Marché Latrines Evacuation OM	Délai de réalisation des caniveaux Absence de dalles Attente pour les latrines familiales Solutions OM non accessibles à tous	Fossés Maternité Centres de formation pour les jeunes Goudronner les routes Lumières dans le quartier Crédit pour eau courante
Directeurs d'école	Nette amélioration Activités d'animation dans les écoles Education des enfants à l'hygiène Rencontres inter-écoles	Manque de suivi au niveau des activités d'animation dans les écoles	Aménagement autour des points d'eau Drainage des eaux de pluie Electricité Matériel pédagogique sur l'assainissement

### 3.1 Concernant les équipements et infrastructures

On peut dire que dans l'ensemble tous les groupes et personnes rencontrés sont satisfaits des réalisations qui constituent une amélioration concrète du niveau d'équipements sanitaires. En outre plusieurs mentionnent la plus grande propreté du secteur comme impact positif du projet. Ces commentaires indiquent que les réalisations faites correspondaient à un besoin réel et rencontraient le souhait de la population d'un environnement plus propre. On peut aussi ajouter que personne n'exprime un quelconque regret par rapport au choix des priorités. Les critiques émises concernent essentiellement les délais des travaux du marché et des caniveaux, et pour les riverains des caniveaux, la non couverture de ceux-ci et les insatisfaisantes conditions d'accès aux concessions. Les frustrations les plus nettement exprimées touchent à l'absence de réalisations concrètes dans la zone 5 et le Sud de la zone 3. Il s'agit non seulement de la non résolution d'un problème qui pourtant a été évoqué à la demande de l'équipe du projet mais aussi d'un sentiment d'injustice et d'incompréhension: "on nous avait promis des bacs et des caniveaux et on a rien eu". Ailleurs l'attitude consiste plutôt à rappeler que la "liste" des priorités et des besoins est encore longue et que les réalisations n'en ont pris en compte qu'une petite partie.

Les membres des groupes de travail expriment leur satisfaction à un double niveau: vis à vis des réalisations faites et vis à vis de leur implication dans le processus de mise en oeuvre de celles-ci. En règle générale les groupes de travail sont satisfaits des réalisations -s'il y a eu des réalisations concrètes- mais ils expriment la frustration d'avoir été peu informés et de n'avoir pas pu jouer vraiment leur rôle à l'égard de la population malgré la bonne volonté déployée et l'investissement fourni.

Le projet laisse donc un "arrière goût" complexe de satisfaction et d'insatisfaction voire parfois de mécontentement face aux résultats. On ne saurait nier qu'un tel projet qui introduit dans le secteur des bailleurs de fonds extérieurs conduit presque inévitablement à l'insatiabilité des demandes. On notera toutefois que les habitants restent attachés à la satisfaction des demandes exprimées au départ et notamment que la demande de "fossés" reste générale.

## 3.2 Concernant les actions d'accompagnement

### 3.2.1 Activités dans les écoles

Les activités d'animation dans les écoles ont été très favorablement accueillies par les parents d'élèves, les professeurs et directeurs d'écoles. Cela s'est traduit par leur forte collaboration et par une réelle implication des élèves lors des activités et dans l'effort d'hygiène à travers leur prise en charge de l'entretien des latrines réalisées dans le cadre du projet.

Mais la satisfaction vis à vis des actions proposées à UNICEF n'a pas suscité une mobilisation pour trouver des solutions autonomes pour les maintenir; les écoles ne disposant pas actuellement de fonds suffisants pour financer elles-mêmes ce type d'activités. Tous aujourd'hui regrettent que celles-ci n'aient pas été reconduites cette année.

### 3.2.2 Formation des femmes

Non seulement les femmes animatrices mais aussi certains groupes de travail expriment leur satisfaction face au programme de formation des femmes qui a été dispensé dans le secteur. Les femmes animatrices manifestent un réel plaisir d'avoir appris et ont apprécié cette occasion de se rencontrer entre elles; occasion qui se renouvelle chaque mois lors de la réunion régulière de toutes les femmes animatrices.

Elles ont aimé apprendre et elles ont été très intéressées par les sujets évoqués. Parmi eux ceux qui ont particulièrement retenus leur attention sont les suivants:

- la prévention et le traitement des diarrhées des enfants,
- tout ce qui concerne l'éducation des jeunes enfants et des adolescents: dialoguer, ne pas frapper les enfants, la lutte contre la drogue et la prostitution...
- les maladies sexuellement transmissibles: oser en parler et les faire traiter
- les protections contre le palu,
- la vaccination des adultes,
- la contraception,
- l'excision: elle n'est pas obligatoire, elle n'est pas bonne pour les filles, elle n'évite pas les maladies...
- les règles de base de l'hygiène..

Les femmes trouvent en outre très positif le système de la formation des femmes du quartier par des voisines. A leurs yeux cela facilite le contact, crée des liens et instaure un climat de confiance favorable à l'expression des soucis et à la communication. En particulier les femmes découvrent le soulagement de pouvoir évoquer avec d'autres leurs maladies notamment lorsqu'elles sont atteintes de MST.

On peut ainsi considérer à plusieurs égards que la formation des femmes est un succès. La satisfaction des femmes qui se sentent valorisées d'avoir appris et des choses très utiles pour accomplir mieux leurs fonctions dans les domaines de la santé et de l'éducation de leurs enfants est un résultat très positif.

#### **4. Impact sur le plan social**

Lors de la constitution des groupes de travail on a pu constater plus nettement que le secteur n'était pas une entité homogène et que le groupe social apparaissait en fait composé d'un ensemble de sous-groupes se scindant eux-mêmes à l'échelle des quartiers.

Outre la "coupure" socio-économico-politique entre les zones du Nord et du Sud , on distingue une séparation parfois nette entre groupes des hommes et celui des femmes, entre jeunes et vieux, et entre communautés religieuses. A cela s'ajoute un sentiment fort d'appartenance au quartier qui prévaut sur la notion de secteur.

L'équipe a été attentive à ces clivages et à la discontinuité du tissu social dans le secteur (voir à ce sujet le chapitre "Opportunité et factibilité du processus démocratique" ci-après ) et elle a notamment joué un rôle important pour associer les divers constituants de la population au sein d'un même groupe de travail. Sur ce point le projet a prouvé que les cloisonnements par genre et religieux ne sont pas insurmontables.

Cependant l'expérience est restée surtout limitée au niveau des groupes de travail dans la mesure où la population dans son ensemble n'a été très souvent placée en position de collaboration effective. A part les opérations de salubrité qui ont renforcé épisodiquement l'esprit communautaire, les occasions de mise en jeu d'une solidarité et d'une mobilisation collective ont été peu nombreuses en général, bien que d'intensité variable selon les zones et selon les réalisations faites. Les habitants de la zone 4 et du nord de la zone 3 par exemple ont eu beaucoup plus d'occasions de se rencontrer et de s'investir collectivement du fait de la mise en place des bacs. Dans les autres zones après les réunions préliminaires de discussion des problèmes et des solutions, la population n'a plus été sollicitée pour des discussions ou activités collectives au niveau de la zone. Toutefois la mobilisation des parents d'élèves pour la construction des latrines scolaires a été forte et elle a concerné toutes les zones.

Le "travail" par zone a eu deux effets contradictoires. Il a entériné le clivage géographique traditionnel entre la partie Nord et Sud du secteur et l'a même parfois renforcé. Par contre il a conduit au rapprochement entre les zones 3, 4 et 5. Dans la zone 3 aussi où les différents quartiers de la zone paraissent bien délimités au point que les habitants d'un quartier peuvent refuser d'utiliser un bac dans un autre quartier, le groupe de travail a facilité la rencontre inter-quartiers.

Bien qu'elle ait été au départ aussi organisée selon le découpage Nord-Sud, la formation des femmes a aussi contribué au décroisement géographique et religieux, notamment par le biais des réunions mensuelles qui rassemblent toutes les femmes formées du secteur.

#### **5. Impact sur le plan économique**

Aucun emploi n'a été créé dans le secteur dans le cadre du projet. Les travaux du marché et des caniveaux ont fait appel à des entreprises extérieures et les bacs n'ont créé que des emplois de collecteurs des contributions pris en charge par ECOFA.

La construction de latrines et de puisards offrent a priori de nouvelles perspectives d'emploi pour les maçons formés dans le secteur. Cependant, ceux qui n'ont pas reçu la formation de l'ONEA pour fabriquer les dalles n'ont pas le droit de le faire (bien qu'ils prétendent savoir les fabriquer pour les latrines collectives). Ils se limitent donc à la réalisation des fosses et superstructures. Par une entente avec l'équipe, ils ne se consacrent plus actuellement qu'à la construction de puisards et de latrines compte tenu du volume des demandes dans ces domaines. Ils disent perdre des clients sur d'autres chantiers et avoir des

revenus plus faibles qu'auparavant du fait des difficultés des habitants à réunir les fonds nécessaires qui allongent les délais de réalisation. En outre le montant de la rémunération pour leur travail fixé par l'équipe serait selon leurs dires insuffisant.

Quand elle sera terminée la réhabilitation du marché de Nab-Raaga facilitera les conditions de travail des commerçants et devrait augmenter l'attrait du marché vis à vis de la clientèle. Il est probable que, au moins certains commerçants, en tireront un bénéfice économique.

## 6. Conclusions

### 6.1 Bilan

Le bilan du projet est un peu à l'image du sentiment qu'il laisse -généralement-à la population:un mélange de satisfaction et de frustration . La population a vu une partie de ses besoins satisfaits mais pas tous, les conditions d'hygiène ont été améliorées mais pas irréversiblement transformées, la population a été concertée mais pas complètement ni sur tout, le projet a participé à un certain décloisonnement du groupe social mais n'a pas évité les déséquilibres inter-zones, l'image du secteur a été modifiée ici ou là mais pas partout, certaines maladies ont reculé mais le paludisme a progressé...

De part et d'autre de ce bilan en demi teinte il y a d'un côté la satisfaction très nette des femmes animatrices et la réalisation des latrines scolaires et de l'autre côté le désenchantement démobilisateur des habitants de la zone 5 laissés une nouvelle fois pour compte des opérations d'aménagement (après la première déception connue lors de la réalisation du lotissement de la zone sur financement Banque Mondiale).

Plutôt qu'un projet du secteur qui aurait permis de traiter les problèmes à égalité dans tout le secteur, en dégageant les priorités à cette échelle et qui aurait favorisé l'instauration d'une dynamique et d'une collaboration à ce niveau, le projet a été une somme de réalisations éclatées et choisies par zone. Dans ce contexte, le marché et les caniveaux réalisés sont apparus comme des priorités alors qu'ils n'étaient celles que d'une partie du secteur. Ils ont à eux seuls consommé la totalité du crédit mis en place par la Banque Mondiale pour le secteur et ils ont été réalisés dans la zone la plus aisée.

L'UNICEF qui n'avait au départ prévu aucun engagement financier dans les réalisations a pu toutefois dégager au fur et à mesure des fonds qui ont permis de rééquilibrer un peu le projet sur l'ensemble du secteur et en direction d'autres groupes, en particulier envers les femmes et les jeunes .

### 6.2 Autonomie et viabilité des groupes de travail

Par les réalisations faites, les actions menées et la présence permanente de l'équipe d'animation les habitants du secteur 7 se sont sentis moins isolés face à leurs problèmes d'assainissement: "si tu es seul et que quelqu'un vient t'aider, ça te donne du courage" disait l'un des chefs coutumiers rencontrés. Le projet a été très favorablement accueilli dans le secteur, parceque les problèmes étaient importants et parce que les habitants désiraient les voir résolus. L'équipe a su mobiliser la population par un travail graduel et large de concertation, attentive aux clivages et soucieuse de les dépasser sans heurter pour autant les traditions. La constitution des groupes de travail sur le principe de l'équilibre entre les divers groupes constituants et sur celui de la représentativité démocratique n'a pas été facile mais elle a pu déboucher sur des groupes ayant une réelle consistance et dont la fonction était reconnue de la population.

Les groupes de travail se sont mobilisés, ont été disponibles et ont joué leurs rôles d'intermédiaires autant qu'ils ont pu. Ils ont participé à la mise en oeuvre de certaines solutions : installation des bacs et activités préparatoires pour la réhabilitation du marché. Ils ont assuré leur fonction représentative auprès de la population en lui soumettant les propositions et en lui expliquant le déroulement des opérations. Ils ont sollicité la mobilisation de la population au départ en la préparant à participer -physiquement- aux réalisations et ont ensuite tenté de la sensibiliser à l'utilisation et au paiement des bacs. Quand ils ont été renforcés par les réalisations concrètes certains groupes ont organisé spontanément des actions de nettoyage dans leurs zones.

Mais aujourd'hui tous les groupes de travail sont en situation inconfortable car ils n'ont pas l'assise nécessaire et ont généralement perdu toute crédibilité: l'un a mobilisé les habitants à construire des caniveaux qui ne sont plus à l'ordre du jour (zone 5), les autres sensibilisent à un paiement des bacs que personne ne respecte (zones 3 et 4), l'autre n'est pas concerté pour les travaux sur son "territoire" (zones 1 et 2), un autre encore n'est pas consulté pour des changements qui retardent les travaux et ne se doutait pas de l'absence de la boucherie prévue (marché).

Les groupes de travail ne sont pas vraiment anéantis pour autant mais ils sont en état "léthargique" attendant des jours meilleurs où les réalisations "promises" auront lieu. Seul celui de la zone 4 maintient ses opérations de nettoyage. Ils peuvent probablement être "réactivés" par des actions concrètes pour peu qu'elles soient réalisées avec le souci de les "recrédibiliser" vis à vis de la population c'est à dire en leur assurant les moyens de se positionner comme collaborateurs actifs et non comme partenaires passifs. Leur efficacité dépendra beaucoup de la capacité de la population à retrouver une confiance vis à vis des bailleurs de fonds, un peu entamée.

La constitution de ces groupes a requis une assez forte intervention de l'équipe soucieuse d'assurer un certain équilibre entre les genres, communautés religieuses et influences diverses et cela fixe un peu les limites de leur autonomie en général. Mais celles-ci tiennent aussi à l'ambiguïté de ces projets qui sont considérés a priori comme l'oeuvre de "bienfaiteurs" aux moyens importants et dont on attend avec "gratitude" les réalisations.

Dans cette relation la conquête de l'autonomie n'est pas simple et revêt un caractère parfois contradictoire situé entre la volonté de participer et de voir le projet aboutir et une attitude soumise aux décisions du bailleur de fonds héritée de l'habitude des projets. Les chefs coutumiers rencontrés ont mis l'accent sur les expériences de collaboration et de participation de l'ensemble de la population à la réalisation des équipements qui leur étaient nécessaires : selon eux les écoles Samandin A et B/C ont été construites par la population. Mais ils expliquent aussi que, maintenant, les gens "se sont basés sur UNICEF qui est devenu un peu comme leurs patrons". Le groupe de travail de la zone 1 et 2 par exemple regrette qu'il n'y ait pas eu des réunions régulières où "on aurait dit ce qu'il faut faire" mais par ailleurs il aurait aimé être intégré dans le projet en tant que partenaire et regrette d'avoir été surtout passif. Le groupe de la zone 5 inactif par manque d'objet de support pour une activité s'est pourtant mobilisé contre l'aménagement d'un des rares espaces disponibles comme terrain de sport alors que les habitants veulent une maternité (il n'a pas eu gain de cause).

On voit que les attitudes sont réversibles. Le degré d'autonomie de la population peut paraître faible dans certains cas mais pour autant on ne saurait être pessimiste quant à la capacité d'autonomie. Celle-ci pourrait être sans doute améliorée premièrement par un meilleur positionnement du projet et des

intervenants vis à vis de la population (et des autorités traditionnelles et locales), deuxièmement par la formation de base nécessaire et troisièmement par le respect total des conditions d'une participation effective qui soit la prise en charge par la population et ses représentants de l'opération d'assainissement du secteur. La quatrième condition de la réussite de cette autonomie sera probablement de fédérer les efforts et les organismes et personnes ressources au niveau du secteur (dispensaires, écoles, équipements de loisirs....) pour augmenter l'assise de ces actions.

## 6.2 Efficacité et viabilité des réalisations

Si on les interroge aujourd'hui sur les mesures à envisager pour l'entretien des caniveaux ou du marché, les riverains ou les commerçants répondent que la question est incongrue: ils ne sont pas contents, les équipements ne sont pas achevés et s'ils le sont sans amélioration par rapport au programme actuel ils sont insatisfaisants. Le marché devrait toutefois ne pas connaître de problèmes majeurs de survie et d'entretien: les commerçants sont conscients d'avoir obtenu un très beau "cadeau" -"c'est comme un rêve, disait l'un deux, on n'y croyait pas"- . En outre ils disposent d'un organe tout indiqué pour prendre la relève si nécessaire qui est le bureau du marché -dont la constitution ne se distingue de celle du groupe de travail que par le plus faible niveau de représentation des femmes (une seule femme sur les quatre qui appartiennent au groupe de travail).

En ce qui concerne les caniveaux, la situation est différente. La population aura du mal à s'approprier des caniveaux construits sans elle, selon une technologie classique et coûteuse et qui pour le moment ne la satisfait pas du tout. De plus -et plus particulièrement ceux qui longent le marché- ces caniveaux servent de réceptacles à ordures et il est à craindre que les riverains ne disposent pas des moyens pour les maintenir propres s'ils doivent rester ouverts. Ces caniveaux entrent dans la catégorie des ouvrages secondaires et faute d'avoir été "intégrés" dans le milieu et conçus comme des équipements à usage de riverains leur entretien paraît devoir être pris en charge par l'organisme qui sera effectivement chargé de cela au niveau de la ville.

Les bacs du secteur 7 sont aussi appelés à rejoindre le cadre général de la gestion des bacs dans l'arrondissement de Baskuy puisqu'ils n'ont pas permis de développer des solutions originales prises en charge par la population locale. De telles solutions ne sont toutefois pas exclues, si à l'échelle de la ville on décide de responsabiliser les utilisateurs des bacs et de les impliquer financièrement autrement que par le paiement d'une taxe. A cet égard il faut au moins souligner que l'échec du paiement "volontaire" testé dans le secteur 7 ne devrait pas être abruptement pris comme preuve de l'impossibilité de mettre en oeuvre un système de contribution volontaire pour les bacs. Il prouve seulement qu'il faut assurer un environnement favorable et réunir des conditions essentielles parmi lesquelles la transparence financière et l'efficacité du service ainsi rétribué (cette efficacité est d'ailleurs tout à fait bien assurée aujourd'hui et c'est bien là où on peut regretter que cela n'ait pas servi à asseoir la participation active de la population).

En ce qui concerne le ramassage des OM à domicile, l'évolution dépendra largement du maintien du tarif et aussi de la qualité du service, puisqu'il apparaît qu'il y a eu un nombre important de désistements dû à des défaillances de l'opérateur. Le tarif pratiqué représente la moitié de celui habituellement en vigueur pour bénéficier des services d'ECOFA ou d'autres organismes privés ou publics (ONASENE). On peut se soucier de la capacité d'ECOFA de maintenir durablement ce tarif négocié spécifiquement par le GREA pour ce projet et qui repose sur une budgétisation autonome du service dans le secteur 7, basée sur des conditions financières particulières.

### Bilan des réalisations du projet

Domaine	Réalisations	Principaux bénéficiaires	Interêt/Apport de la réalisation	Limites/ Problèmes
Evacuation des ordures ménagères	Service de ramassage à domicile  Installation de bacs	Habitants des zones 1 et 2  Habitants de la zone 4 et du Nord de la zone 3	*Tarif accessible à la majorité des résidents des zones concernées  *Correspond à la demande initiale des gens * Quasi totalité de la zone 4 convertie par les bacs	*Seulement 55 à 60% d'abonnés *25% à 30% des habitants de ces zones n'ont pas de solutions acceptables pour évacuer leurs OM *L'expérience des bacs payants est un échec *Aucun test de l'implication de la population dans la gestion financière *Un tiers des habitants des zones 3, 4 et 5 ne dispose pas de bacs et n'a pas les moyens pour s'abonner au ramassage à domicile *Aucun bac dans la zone 5 dont près de 85% de la population se trouve contrainte de déverser ses ordures dans le bas fond ou les rues *Déséquilibre entre les zones vécu comme une injustice

Domaine	Réalisations	Principaux bénéficiaires	Intérêt/Apport de la réalisation	Limites/ Problèmes
Construction de caniveaux	Deux caniveaux dans la zone I l'un en bordure du marché de Nab Raaga, l'autre le long de l'école Samandin A	Riverains, commerçants du marché et l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Correspond à la demande généralisée de réalisation de "fossés"</li> <li>*Evite les inondations des voies concernées par les eaux de l'avenue Bassawarga</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Réalisation en marge total du processus de participation testé sur le secteur lors de ce projet</li> <li>*Caniveaux de grande section non couverts qui d'une part constituent un danger pour les enfants, d'autre part deviennent des réceptacles pour les ordures</li> <li>*Accès aux concessions difficiles et dangereux car trop étroits et non protégés latéralement</li> <li>*Conditions de réalisation (retards, chantiers non signalés, accidents, non concertation..) conduisent à vif mécontentement des riverains</li> </ul>
Latrines scolaires	Construction et réfection des latrines dans 4 écoles du secteur	Jeunes et enfants des écoles Maitres et directeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Assainissement des écoles</li> <li>*Education et mobilisation des jeunes qui entretiennent les latrines eux mêmes</li> <li>*Mobilisation des parents d'élèves</li> </ul>	

Domaine	Réalisations	Principaux bénéficiaires	Intérêt/Apport de la réalisation	Limites/ Problèmes
Réhabilitation du marché de Nab-Raaga	Réfection complète du marché en matériaux durables et partiellement couvert	Commerçants (la plupart non résidents du secteur 7)	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Mise à disposition des commerçants et des habitants d'un marché assaini</li> <li>*Amélioration des conditions de travail des commerçants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*La réhabilitation consomme 60% des fonds alloués par la Banque Mondiale pour le projet pilote</li> <li>*Aucune participation de la main d'oeuvre locale, ni création d'emplois locaux</li> <li>*Participation réduite aux seuls commerçants, extérieurs au secteur pour la plupart</li> <li>*Processus participatif testé ne concerne pas l'implication des bénéficiaires dans le suivi des travaux ni la gestion financière des contributions</li> <li>*Conditions de réalisation (retards, non concertation, absence de boucherie, manque d'informations..) conduisent à vif mécontentement des commerçants</li> </ul>
Latrines et puisards familiaux	Construction de latrines améliorées (surtout type VIP) et de puisards dans les concessions	Ménages disposant des moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Amélioration des conditions d'hygiène des familles</li> <li>*Amélioration de la salubrité du secteur</li> <li>*Développement d'une activité nouvelle pour les maçons du secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Malgré les dispositions financières mises en oeuvre les ouvrages restent chers (et particulièrement pour ceux des ménages qui vivent dans des zones où le sol n'est pas dur situées dans la partie Sud du secteur où résident les ménages plus modestes</li> </ul>

Domaine	Réalizations	Principaux bénéficiaires	Interêt/Apport de la réalisation	Limites/ Problèmes
Ensemble des réalisations concrètes		*Une partie des habitants du secteur et des commerçants travaillant dans le secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Apportent une amélioration de l'assainissement et des conditions d'hygiène</li> <li>*Développent une collaboration entre habitants et participent au décloisonnement entre genres et religions</li> <li>*Eduquent la population sur le plan de l'hygiène et de la participation aux efforts d'investissement</li> <li>*Constitution des groupes de travail</li> <li>*Satisfaction de ceux qui ont bénéficié des réalisations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Impact sanitaire limité par sensibilisation insuffisante</li> <li>*Ménages les plus pauvres peu touchés par le projet: ouvrages sanitaires individuels trop chers, bacs installés sur une partie du secteur seulement, pas de caniveaux dans le Sud du secteur,</li> <li>*Déséquilibre des résultats du projet qui ont globalement privilégié les zones 1 et 2 où vivent les populations les plus aisées et qui ont laissé une nouvelle fois pour compte la zone 5 déjà éprouvée par des promesses non tenues au moment du lotissement Banque Mondiale</li> <li>*Démobilisation des habitants de la zone 5/ Faible mobilisation dans les autres zones</li> <li>*Test léger et discontinu de ce que pourrait être une véritable participation de la population</li> <li>*Sentiments de frustration et de mécontentement chez une partie de la population</li> <li>*Projet éclaté en plusieurs réalisations au lieu d'être un projet du secteur</li> </ul>

## Bilan des actions

Domaines	Action	Bénéficiaires	Interêt de l'action	Limites/Défaillances
Actions auprès des enfants des écoles	Concours de dessin et de rédaction Activités théâtrales Ateliers créatifs Match de foot inter écoles Concours de salubrité	Enfants des écoles Samandin A, Samandin B et C, Leroy	* Education et mobilisation des enfants et jeunes * Rencontres inter-écoles * Développement d'activités de loisirs et de théâtre dans les écoles	* Pas d'activités dans l'enseignement secondaire * Actions non poursuivies en 94/95 * Pas de relais assuré au niveau des écoles en cas de retrait de l'équipe d'animation; sauf pour l'entretien des latrines qui est prise en charge par les élèves
Formation des femmes	Formation de 180 femmes en matière de santé, éducation, hygiène	Femmes du secteur volontaires	* Education et mobilisation des femmes pour la santé et l'hygiène * Valorisation des femmes et de leur rôle en matière d'assainissement * Réduction des maladies * Meilleure fréquentation des services de santé * Rencontres entre femmes et décloisonnement géographique du secteur	* Diffusion de la formation reçue est encore faible * Manque de suivi à domicile

## V. PERSPECTIVES

### 1. Introduction

Le projet pilote dans le secteur 7 a été lancé au départ pour une durée de six mois, avec l'objectif de réaliser des ouvrages d'assainissement selon les besoins de la population pour un montant global de 200 000 US Dollars. Il a finalement duré beaucoup plus puisqu'il n'est pas achevé deux ans plus tard et les dépenses ont été plus élevées du fait de l'engagement financier d'UNICEF dans des travaux spécifiques. Aujourd'hui la question de la poursuite du projet se pose: faut-il ou non poursuivre? et sur quelles bases? pour faire quoi?. Continuer sans échéance et sans stratégie précise serait courir le risque de s'enliser dans un projet sans fin. A l'inverse cesser les activités à brève échéance serait une sorte de démission face à un objectif non atteint. La proposition faite ici consiste à maintenir l'intervention de l'UNICEF pour une année environ sur la base d'un programme axé sur trois objectifs principaux:

- redresser les déséquilibres entre les zones et donner au projet une dimension sectorielle décloisonnant les groupes,
- insuffler plus nettement une forte dynamique d'assainissement dans le secteur,
- mettre en place une structure autonome capable de poursuivre les actions d'assainissement,

### 2. Propositions

Le but que l'on peut viser d'ici un an est d'avoir suffisamment fortifié la structure de participation mise en place pour qu'elle soit en situation de poursuivre l'effort entrepris dans le secteur. Compte tenu des constats précédemment faits, fortifier la structure requière:

- d'une part de la "fonctionnaliser" davantage et de la crédibiliser vis à vis de la population. Cela exige de compléter les réalisations et d'accentuer son rôle pour cela.
- d'autre part de renforcer son assise par une meilleure sensibilisation et mobilisation de la population pour l'assainissement du secteur,

Le tableau ci-après présente les propositions d'actions à court terme c'est à dire qui devraient être entreprises à brève échéance. En résumé elles consistent aux actions suivantes:

- sensibilisation et éducation en matière d'hygiène et de santé sur certains aspects spécifiques et en direction de groupes cibles particuliers:
  - promouvoir l'abonnement au ramassage des ordures à domicile,
  - sensibiliser au paiement pour les bacs,
  - problèmes d'hygiène et de santé liés aux eaux usées,
  - sensibilisation des hommes et des jeunes,
  - sensibilisation des professionnels dont les activités sont particulièrement productrices de déchets et d'effluents pollués: garagistes, mécaniciens, dolotières...
- formation des membres des groupes de travail, formation complémentaire des femmes animatrices,

## Propositions d'actions à court terme

Domaines	Propositions
Evacuation des ordures ménagères	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Relancer une campagne de promotion de l'abonnement dans l'ensemble du secteur</li> <li>*Etudier la possibilité de regroupement de plusieurs ménages autour d'un abonnement</li> <li>*Promouvoir l'usage de barriques pour le ramassage des OM à domicile (éventuellement par la mise en place d'un petit crédit ou une location intégrée dans le tarif)</li> <li>*Etudier la possibilité d'installer des bacs dans les zones 1 et 2 pour les non abonnés</li> <li>*Installer des bacs dans la zone 5 et 3 Sud</li> <li>*Sensibiliser au paiement futur des bacs (lorsque le système sera généralisé sur Ouaga)</li> <li>*Nettoyer les dépôts sauvages (les fonds versés par les utilisateurs des bacs pourraient servir à financer cette opération).</li> </ul>
Caniveaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>*En ce qui concerne les caniveaux construits dans le cadre du projet, améliorer l'accès aux concessions par la mise à disposition de chacune d'entre elles de dalles d'une largeur globale minimum d'une charrette de modèle courant avec des bords latéraux de protection à hauteur des enfants (financement à évaluer et rechercher).</li> <li>*Achever l'étude globale de drainage du secteur et déterminer les priorités avec les groupes de travail tous réunis. Privilégier les solutions à technologies peu coûteuses et simples qui pourront être mises en oeuvre avec la participation de la population (matérielle et/ou financière) et qui permettront de faire le plus de linéaire.</li> <li>*Réaliser un linéaire significatif de caniveaux</li> </ul>
Marché	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Inciter à l'ouverture du marché dans les meilleurs délais et à la recherche de financement pour la construction de la boucherie</li> </ul>
Latrines et puisards familiaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Revoir les conditions de financement des latrines et des puisards afin de rendre accessible ces équipements aux familles à ressources modestes (et proposer des alternatives techniques moins coûteuses si possible) et afin d'aplanir l'inégalité des coûts en fonction de la nature des sols</li> <li>*Etudier la possibilité de développer une formule d'entraide financière entre les habitants. type tontines</li> <li>*Lancer une campagne de sensibilisation aux problèmes d'hygiène et de santé causés par l'inefficience ou l'inexistence des puisards</li> </ul>
Actions enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Approcher l'enseignement secondaire dans le secteur pour préparer des activités de sensibilisation dans ces établissements</li> <li>*Préparer un programme d'animation pour l'année 95/96 et le présenter à temps à l'inspection pour qu'il puisse être réalisé</li> <li>*Etudier les capacités d'un financement autonome des écoles pour ce type d'activités</li> </ul>

Domaines	Propositions
Formation des femmes	*Etablir un bilan du nombre de familles touchées par la formation dispensée par les animatrices et de la qualité de la re-transmission de la formation reçue *Renforcer la capacité des animatrices et des superviseuses en matière d'animation et de communication *Evaluer les besoins de formation complémentaire
Renforcement des groupes de travail	*Présenter les propositions de l'UNICEF à court terme à l'ensemble des groupes de travail réunis et recueillir les avis *Préparer les groupes au retrait progressif de l'UNICEF et pour cela: <ul style="list-style-type: none"> <li>- les associer étroitement à toutes les actions qui seront désormais entreprises dans le secteur</li> <li>- tester leurs capacité mobilisantes lors des réalisations à venir</li> <li>- évaluer avec eux les conditions de la durabilité de la structure de concertation</li> <li>- assurer la formation nécessaire</li> </ul>
Mobilisation de la population	*Actions d'animation dans les quartiers *Opérations communautaires de salubrité *Participation de la population aux réalisations à venir *Elargissement du groupe cible de la sensibilisation-formation aux hommes et aux jeunes
Actions d'assainissement du secteur	*Etude des problèmes spécifiques de certaines catégories de professionnels pour les rejets de déchets et effluents liés à leur activités (garagistes, dolotières...) *Evacuation des dépôts sauvages. nettoyage des caniveaux....

- réalisations: achever les réalisations en cours, construire des caniveaux tertiaires dans les zones sensibles aux inondations en privilégiant si possible les zones où aucune réalisation n'a été faite jusqu'à présent( zones 5 et 3), mise en place de bacs dans la zone 5 et au Sud de la zone 3, construction de latrines et de puisards dans les familles,
- activités d'animation dans les écoles et dans les quartiers sur le thème de la salubrité et de la santé,
- études: bilan de la formation des femmes animatrices, étude de conditions de financement pour la construction de latrines et de puisards appropriées au cas des familles de ressources modestes, étude du drainage des eaux pluviales sur l'ensemble du secteur, systèmes de micro-crédits pour les activités productives des femmes,
- recherche de financement: réalisation de la boucherie au marché, couverture des caniveaux (ou au minimum dalles d'accès aux concessions), réalisation de caniveaux tertiaires...

Ces actions devraient permettre d'ici quelques mois d'aborder la phase de mise en oeuvre du processus de maintien et de renforcement des acquis du projet. Cette phase devrait être consacrée aux actions suivantes:

- (1) mettre en place au niveau du secteur une structure active pour la poursuite de l'effort d'assainissement. Cette structure devrait intégrer les organes et structures dont les activités dans le secteur sont en rapport avec l'assainissement, l'éducation et la mobilisation de la population et être capable de promouvoir des actions et des réalisations dans ces domaines,
- (2) mettre en oeuvre un système de financement de construction de latrines et de puisards accessible au plus grand nombre,
- (3) assurer la reprise des activités dans les écoles par les écoles elles-mêmes,
- (4) assurer le maintien du système de formation de toutes les femmes du secteur par les animatrices formées et l'élargir par des actions de formation des hommes et des jeunes,
- (5) mettre en oeuvre un système de gestion communautaire des contributions pour les bacs,

(1) Cette structure devrait être une fédération des groupes de travail qui ont été mis en place depuis deux ans. Elle devrait être appuyée par les organes ressources dans le secteur que sont les écoles, le dispensaire, les communautés religieuses etc... Cette structure devra se positionner clairement par rapport au comité sectoriel de sensibilisation lorsque celui-ci sera activé. Son efficacité requerra la formation des membres, de tous et de ceux qui assureront plus spécifiquement la fonction exécutive. Aucune formation n'ayant été jusqu'à présent dispensée, il sera nécessaire d'établir un programme complet aussi bien sur le plan de l'hygiène que de la technique de base des ouvrages, de la gestion financière et de l'animation et de la communication. Par ailleurs, l'autonomie de cette structure requiert de l'initier à la connaissance des circuits administratifs et financiers et de lui donner les informations lui permettant éventuellement de solliciter des appuis financiers extérieurs.

(2) Il y a une forte demande de latrines améliorées dans le secteur mais celles-ci sont d'un coût relativement inaccessible pour les ménages de conditions modestes qui résident dans les zones 3, 4 et 5 notamment. Par ailleurs la situation sur le plan de l'hygiène et de la propreté du quartier ne sera jamais vraiment améliorée tant que les eaux usées n'auront pas un exutoire adapté. La demande de puisards modernes n'est pas très importante, signe probable d'une faible sensibilité à leurs fonctions. Ces équipements sont d'un coût plus abordable que les latrines améliorées mais compte tenu de cette faible demande le meilleur moyen de les développer serait d'offrir des conditions de financement attrayantes relayées par une grande campagne de sensibilisation.

Il faudrait donc mettre en place un système durable de crédit adapté aux ménages de ressources modestes pour la construction de latrines et de puisards en visant l'objectif qu'à terme toutes les cours soient dotées d'équipements performants.

(3) Les activités d'animation dans les écoles ont eu un grand succès auprès de tous, jeunes et enseignants, et ont eu un impact réel sur l'hygiène dans les écoles. Mais l'expérience cette année a montré qu'il n'y avait pas de relais fiable en place, capable de promouvoir et réaliser ces activités sans l'appui direct de l'UNICEF. Pour qu'elles puissent être maintenues et que les écoles jouent une part active dans l'éducation à l'hygiène, il faut donc trouver des solutions autonomes aux écoles pour assurer la relève. Ceci devrait être étudié en détail pour qu'au départ de l'UNICEF la solution fonctionne.

(4) Sur la base du bilan qui sera préalablement fait et qui permettra de renforcer le processus de formation des femmes, il sera nécessaire de mettre en place un suivi régulier qui encourage les femmes à maintenir leurs activités pour assurer la pérennité et l'élargissement de l'action éducative vers d'autres groupes cibles.

(5) L'échec actuel du paiement des bacs ne doit pas amener à abandonner toute expérience de gestion communautaire de ceux-ci. Si le principe d'une contribution est traduite assez rapidement dans les faits au niveau législatif et pratique au niveau de la ville, on pourrait alors relancer l'expérience dans un cadre mieux légitimé et en s'appuyant sur une large action de sensibilisation. L'objectif serait de faire de la gestion des bacs une base pour asseoir la prise en charge de l'assainissement par les habitants du secteur.

## VI. ENSEIGNEMENTS

Le projet pilote du secteur 7 livre un ensemble d'enseignements qui pourraient être utiles pour la reconduction d'un tel projet dans d'autres secteurs urbains.

### 1. Efficacité du processus représentatif

La constitution des différents groupes de travail et les nombreuses difficultés rencontrées pour cela apportent un éclairage nécessaire sur les contraintes du milieu face à un processus représentatif tel qu'il est perçu généralement par les initiateurs des projets.

#### 1.1 Contraintes locales

La mise en place de ces groupes de travail n'a pas été simple et a exigé maintes interventions de l'équipe pour qu'ils voient finalement le jour et pour qu'ils soient les plus représentatifs possible de la structure de la population concernée. Les difficultés surgies révèlent la "partition" de la population selon quatre critères principaux qui sont: le genre, la communauté religieuse d'appartenance, la zone

d'habitation (ou plus vraisemblablement le quartier) et la tranche d'âge auxquels il convient d'ajouter la "famille politique" d'appartenance; mais elle n'apparaît pas aussi nettement que les autres critères. Ainsi selon les différentes zones les difficultés ont été diverses (cf. Rapport J. Durany):

- dans la zone 5, le choix des membres du groupe de travail s'est opéré par communauté religieuse. Leur réunion a nécessité l'intervention de l'équipe d'animation,
- dans la zone 3, l'équipe est intervenue de manière assez directive pour "neutraliser un leader autoritaire et éviter l'exclusion de certaines parties de cette zone",
- le groupe de travail de la zone 1 et 2 -commun aux deux zones par décision des habitants- a été particulièrement difficile à constituer compte tenu de tentatives de récupération de l'initiative par le milieu politique, du choix séparé des membres par genre et par communautés religieuses et d'une tendance à la marginalisation de la zone 2. Pour constituer ce groupe de travail, il aura finalement fallu deux mois et une intervention appuyée de l'équipe de terrain et en dernier ressort celle du Responsable Administratif pour réunir un groupe "représentatif",
- le groupe du marché a été lui aussi formé par choix séparé des membres par genre.

Dans la zone 4 du secteur par contre le "groupe de travail" a vu le jour dans des conditions plus faciles: le choix des personnes le composant a été fait lors d'une réunion de l'ensemble de la population de ce sous-secteur. Cet exemple, qui fait certes figure d'exception illustre toutefois le fait que les expériences spécifiques d'un groupe influencent certainement aussi beaucoup sa manière de concevoir le processus démocratique et le sens de la représentativité des personnes choisies.

## 1.2 Opportunité et factibilité du processus démocratique

Les difficultés rencontrées pour la mise en place des "groupes de travail" manifestent le manque d'expériences en général dans l'exercice d'une concertation large et ouverte à l'ensemble des composantes du groupe social. Les structures politiques et religieuses et, de manière moindre toutefois, traditionnelles constituent les cadres de référence de la concertation de la population. Dans ce contexte il faut reconnaître que le mécanisme représentatif apparaît quelque peu artificiel et parallèle puisque le milieu a déjà sa structure et ses mécanismes de décision. Toutefois l'on ne saurait trop rapidement conclure à la non-pertinence du choix démocratique des représentants dans les sous-secteurs ni que l'implication effective de l'ensemble de la population n'est pas "naturelle" voire impossible dans un milieu pareillement structuré autour de notables et responsables divers qui sont les points d'entrée -et de sortie- dans le milieu.

En particulier la structure traditionnelle s'accorde avec une participation faible (ou indirecte) des femmes au processus de décision. Or compte tenu du rôle fondamental des femmes dans toutes les activités qui influencent la santé et l'hygiène il ne peut être valablement procédé à un essai de transformation de la situation dans ces domaines sans une participation forte et directe des femmes, non pas seulement aux actions mais aussi aux décisions dont elles seront les principales exécutantes.

Par son intervention parfois assez directive l'équipe a manifestement forcé certaines habitudes voire certains principes du milieu, mais elle s'est souciee d'éviter trois écueils principaux: la "récupération" de l'organisation locale du projet par les partis politiques dominants, l'omniprésence des hommes (ou la marginalisation des femmes) et de manière moindre une tentative de domination de la zone ancienne du secteur sur l'ensemble de celui-ci. Elle a aussi joué un rôle pour éviter le cloisonnement entre communautés religieuses qui paraît être une donnée importante du milieu.

### 1.3 Conditions d'efficacité des groupes de travail

On retiendra du projet que parmi les facteurs qui conditionnent la réussite et l'efficacité du processus représentatif, la crédibilité du groupe représentatif vis à vis de la population (et de ses structures internes de décisions) est essentielle. Cette crédibilité est elle-même conditionnée par la fonctionnalité du groupe qui tient au respect de son rôle par les partenaires du projet d'une part et d'autre part, à sa capacité à assumer ses fonctions. A cet égard deux conditions paraissent essentielles qui sont une formation minimum des membres des groupes représentatifs et la réalisation concrète d'équipements justifiant les efforts de concertation.

La non-réalisation des actions physiques attendues de la population a mis les groupes de travail en position très délicate par rapport à leur population et les a amenés à fuir finalement leur rôle de concertation pour éviter de démasquer leur impuissance face aux décisions et éviter les reproches d'incapacité. Ceci a été d'autant plus néfaste à la crédibilité des groupes de travail que ceux-ci ont été mis en place justement pour la mise en oeuvre des réalisations préalablement identifiées par la population comme prioritaires.

### 1.4 Groupes de travail par zone géographique

La mise en place de groupes de travail par zone est apparue assez "naturelle". Elle l'était d'autant plus à vrai dire dans un secteur scindé spatialement et sociologiquement en deux lors de sa formation au cours de deux phases distinctes et dans des contextes très différents.

Toutefois ce découpage du secteur en territoires d'intervention affectés à des groupes spécifiques a conduit à deux types principaux de difficultés. La première tient à l'existence préalable du clivage Nord / Sud que ce système n'a pas évité voire qu'il a renforcé. La deuxième concerne l'articulation de la concertation et de la participation de la population au niveau de chaque zone avec la cohérence d'un projet sur l'ensemble du secteur.

La formule adoptée a conduit à inventorier et résoudre les problèmes par zone. Elle a empêché une vision globale de la situation et a amené à confondre priorité de la zone avec priorité au niveau du secteur. C'est ainsi que la zone 1 a bénéficié de la totalité des crédits Banque Mondiale initialement prévue pour l'ensemble du secteur sans pour autant que les ouvrages réalisés ne soient considérés comme des priorités du secteur. C'est aussi ce qui est à l'origine du déséquilibre dans le traitement du problème d'évacuation des ordures ménagères selon les zones.

On peut donc recommander que tout "éclatement" d'un projet destiné à couvrir un certain territoire en cellules géographiques (ou autres) plus adaptées aux habitudes des populations soit compensé par la "fédération" de ces cellules pour conserver au projet la dimension qu'on avait cru bon de lui donner. On peut aussi recommander de choisir de préférence des territoires qui ont une dimension et une unité compréhensible pour les populations. A cet égard il faut reconnaître que la notion de secteur n'est pas pour la population fondée sur un sentiment d'appartenance comme l'est le quartier par exemple et qu'elle paraît souvent réduite dans la vision des habitants à la seule dimension administrative du secteur. Mais le nouveau système électif mis en oeuvre devrait changer un peu ce sentiment dans la mesure où les représentants de la population sont désormais élus par secteur.

## 2. Participation de la population

### 2.1 Formes de participation matérielle souhaitées par la population

Que ce soient les habitants de ressources modestes, les parents d'élèves ou les commerçants du marché Nab-Raaga, la population concertée a manifesté sa préférence presque systématiquement pour une participation concrète en nature -physique ou apport de matériaux de construction - par rapport à toute formule de contribution financière. Cette préférence tient sans doute aux moyens financiers modestes dont elle dispose mais aussi à la nature concrète et visible de l'apport et à la capacité qu'a la population de maîtriser le montant de sa contribution. Elle sait ce qu'elle apporte et pourquoi.

Jusqu'à présent la Banque Mondiale excluait toute forme de participation autre que financière. Les difficultés rencontrées pour faire accepter le principe de la participation financière aux commerçants et la non participation des riverains des caniveaux -qui résulte de leur non concertation pour le projet- ont amené semble t-il la BM à assouplir ses positions et à admettre pour de prochains projets la valorisation de l'apport en travail et/ou en matériaux.

### 2.2 Participation et confiance

La confiance des gens n'est pas acquise sans test préalable. Au contraire on ressent une certaine méfiance a priori héritée d'une série de mauvaises expériences où les engagements n'ont pas été tenus; ce que les habitants traduisent par la formule "on craint que l'on vienne encore nous flatter".

Cette méfiance a été très manifeste lorsqu'on a demandé aux commerçants de verser leurs contributions financières préalablement à l'engagement des travaux du marché. La Banque Mondiale considère cet apport comme une preuve de bonne volonté de la part des bénéficiaires et aussi comme une preuve de la réalité du besoin exprimé. La population au contraire fait valoir "qu'on n'achète pas le poisson dans l'eau". Il n'y a pas de certitude absolue qu'on pourra le pêcher et mieux vaut attendre de le voir avant de payer. C'est à dire que la population ne crédite personne de sa confiance absolue tant qu'elle n'a pas la certitude que les engagements pris seront tenus.

Le problème se pose d'ailleurs aussi dans le cas de l'apport de matériaux pour la construction des latrines. L'équipe exige la constitution d'un stock minimum de matériaux de construction avant d'établir le dossier de financement. Cette mesure a été prise après la constatation que les chantiers étaient souvent bloqués par l'insuffisance des moyens des familles pour poursuivre. Mais à cela les habitants répondent aussi "qu'on ne devance pas l'iguane dans l'eau". Le problème se posera probablement de la même manière pour la construction des caniveaux: il faudra trouver des moyens d'assurer la population de la réalisation des caniveaux si elle creuse les tranchées.

Une réalisation concrète est la meilleure preuve pour les habitants du respect des engagements du bailleur de fonds. L'implication directe des services publics et notamment celle de la Mairie apporte une caution très appréciée et reconnue de la population. C'est d'ailleurs ainsi que les problèmes de confiance au niveau du marché ont été débloqués.

### 2.3 Participation et validité de la solution

Les problèmes actuels de mécontentement au niveau du marché et des caniveaux construits illustrent suffisamment l'intérêt qu'il y a à associer la population à toutes les étapes de la réalisation et aux décisions importantes. Cela évite entre autres des erreurs, des oublis et des dépenses et cela place la population en position de co-responsable qui prend et comprend les décisions plutôt qu'en position de contestataire qui subit des décisions qu'elle n'accepte pas et qui en outre auraient sans doute été autres si elle avait été consultée.

### 2.4 Participation et viabilité des réalisations

Le projet peut illustrer l'impact positif de la participation "totale" des habitants à une réalisation sur la durabilité de celle-ci. Il y a d'un côté l'exemple de la construction des latrines scolaires qui a mobilisé les parents et jeunes et qui a été poursuivie par un entretien assuré par les uns et les autres. De l'autre côté se situe l'exemple des caniveaux construits sans la population, qui sont aujourd'hui déjà remplis de déchets et d'eaux sales et qui sont source de tensions entre les habitants et le projet.

### 2.5 Nécessité d'une position claire et unique des bailleurs de fonds d'un projet

L'intégrité du présent projet a été altérée par la discontinuité des exigences quant à la participation matérielle de la population qui s'est traduite finalement par trois niveaux de participation:

- apport de matériaux pour la construction des latrines scolaires (financement UNICEF),
- contribution financière pour le marché (financement BM),
- aucune contribution pour les caniveaux (financement BM),

Seul l'apport de matériaux résulte du choix de la population. L'exemple des caniveaux pour lesquels on n'a pas pu exiger une contribution financière démontre la nécessaire continuité de la participation qui ne peut se résoudre à une contribution matérielle pour la construction mais qui au contraire doit se manifester à toutes les étapes d'un projet de la conception à l'entretien.

Faute d'avoir été posée dès le départ comme un principe ferme et incontournable, la contribution financière des commerçants a été exigée dans des conditions impropres à un projet participatif. Les difficultés importantes face auxquelles s'est trouvée l'équipe d'animation pour faire accepter ce principe a posteriori aux commerçants -alors qu'elle leur avait laissé le choix de la forme de leur participation- l'ont décrédibilisée vis à vis de ceux-ci et ont fait courir un risque d'échec inutile au projet.

On peut ainsi recommander que la position des initiateurs du projet et des bailleurs de fonds en ce qui concerne leurs exigences quant à la participation de la population soit clairement fixée dès le départ et qu'elle soit homogène.

### 2.6 Implication de la population dans la gestion financière des services

La population bénéficiaire des bacs a semble-t'il refusé de prendre en charge la collecte des contributions pour l'enlèvement des bacs. Du coup elle a été placée en position de simple client. Cette position déresponsabilise totalement la population et surtout n'offre comme moyen de pression en cas de non paiement que des formules de type répressif tels des amendes, l'exclusion du service étant impossible. Aujourd'hui le système n'ayant pas encore de véritable légitimité on ne peut recourir à aucun moyen de pression et les habitants ne paient pas. C'est dire qu'ils ne paieront que contraints et forcés.

On peut trouver regrettable cet état de fait et penser que si la population ressent l'utilité de la collecte et de l'évacuation des OM et qu'elle comprend le niveau du tarif pratiqué elle aurait probablement moins de difficultés à payer sa contribution. Or la population du secteur 7 n'a pas été suffisamment sensibilisée et le tarif ne lui pas été expliqué mais plutôt imposé. C'est pourquoi l'échec du paiement des bacs dans le secteur conduit à proposer de rechercher une formule dans laquelle il soit tenu compte des réticences de la population à collecter elle-même les fonds tout en maintenant le principe de la transparence de l'emploi des fonds collectés et celui de l'implication de la population bénéficiaire dans la gestion financière du service reçu.

D'une manière générale un projet dit participatif devrait se distinguer par le fait que la contribution financière est totalement transparente pour les "contributaires".

### 3. Projet et attentes de la population

#### 3.1 Attentes de la population

Lors du lancement du projet et par la suite, l'équipe a été attentive à éviter tout ce qui pourrait prendre l'apparence d'une promesse ferme de réalisation. La promesse faite était d'aider au départ la population à entamer le travail d'assainissement du secteur notamment par le soutien de l'équipe mise en place localement. Ceci étant, on doit reconnaître que le simple fait d'amener les habitants à évoquer leurs besoins est perçu comme une promesse de les satisfaire. Aujourd'hui les habitants considèrent que l'on a pas tenu les promesses de fournir des bacs et de faire des caniveaux. Le problème n'est pas spécifique au secteur 7, il est général. On peut d'ailleurs bien comprendre que l'espoir de voir réduire des difficultés cruciales se transforme en attente dès qu'un bailleur de fonds aborde le terrain.

Le sentiment d'abandon voire même d'avoir été bernés que peuvent avoir les habitants insatisfaits est préoccupant d'une part parce qu'il est une souffrance inutile et d'autre part car il est démobilisateur et qu'il engendre cette méfiance qui peut compliquer toute intervention ultérieure. Un des moyens d'amointrissement du phénomène de frustration serait, dès le départ, de déclarer clairement quels sont les moyens dont on dispose et les éventuelles restrictions que l'on fixe à leur utilisation et de donner une idée de l'ampleur des réalisations qui pourraient être faites avec ces fonds. Ensuite la population et/ou ses représentants détermineraient les priorités sur lesquelles affecter ces fonds.

Cette démarche qui aurait l'avantage d'éviter des espoirs déçus et d'autant plus amers qu'ils ont été nourris pendant plusieurs années, comporte toutefois le risque de voir les populations sans espoir de réalisations dans leurs zones se démobiliser dès le départ. C'est pourquoi il est nécessaire d'une part de délimiter le territoire du projet de manière à inclure les zones qui tireront un bénéfice concret du projet et d'autre part de prévoir des actions d'accompagnement qui motivent ceux des habitants qui pourraient se sentir mis à l'écart de ce bénéfice. Ces actions peuvent prendre différentes formes à l'instar de ce qui a été fait dans le secteur 7: animation, formation, aide au lancement d'activités productives.....

#### 3.2 Animation et réalisations

Selon la répartition des interventions prévue, UNICEF mettait en place l'équipe d'animation et la Banque Mondiale allouait des crédits pour réaliser les équipements que l'équipe auraient identifiés avec la population comme prioritaires. L'expérience du secteur 7 a montré une nouvelle fois que très vite le discours sensibilisateur doit être relayé par des actions concrètes à la demande même des populations. La mise en évidence des défauts de la situation sanitaire amène effectivement la population à souhaiter que soit fait rapidement ce qui est nécessaire.

Il est ainsi pratiquement impossible de sensibiliser en profondeur sans passer rapidement à quelques actions concrètes qui manifestent la volonté des intervenants d'aider les habitants et qui donnent à ceux-ci la confiance nécessaire à leur mobilisation. Les contraintes opposées par la Banque Mondiale aux demandes de financement pour les latrines scolaires ont montré la nécessité que les responsables de l'animation disposent d'une capacité de financement autonome.

On peut ainsi recommander que toute allocation de fonds pour la prise en charge de personnel d'animation comprenne une part pour le financement d'actions et de réalisations qui appuient concrètement la sensibilisation.

#### 4. Suivi du projet

Dans le présent projet le suivi de l'équipe a été assuré pendant les six ou huit premiers mois puis il s'est amoindri pour resurgir pendant à peine trois mois, un an plus tard. La multiplicité des intervenants n'a pas été canalisée par une stratégie commune et l'équipe s'est trouvée tiraillée au gré des exigences des uns et des autres pour finalement se retrouver souvent seule face à des problèmes importants. Il est sûr qu'un suivi régulier et continu depuis le début du projet aurait permis de réduire certaines difficultés et de pousser plus loin l'expérience participative.

Dans un tel projet l'équipe de terrain se retrouve rapidement chargée de multiples activités liées à la connaissance du milieu puis à la mobilisation de la population puis au lancement des opérations concrètes. Il lui devient difficile de conserver le recul nécessaire pour évaluer les résultats et les besoins. C'est pourquoi un suivi assuré par une personne extérieure aux tâches quotidiennes est nécessaire. Il a pour buts d'évaluer l'impact des actions, de comprendre les éventuelles défaillances, d'analyser les besoins et de déterminer les (ré)orientations nécessaires au maintien des objectifs et aussi de coordonner les interventions extérieures.

## ANNEXE 1

## BILAN DU COÛT DES REALISATIONS ET DES ACTIONS

NATURE DES DEPENSES (UNICEF)	DEPENSES 1993 (US\$)	DEPENSES 1994 (US\$)	TOTAL (US\$)
<u>Dépenses directement liées au fonctionnement de l'équipe:</u>			
Fonctionnement			
*Salaire et indemnités de l'équipe	21.313	13.687	35.000
*Honoraires des consultants	33.636		33.636
*Location et gardiennage du local	1.466	761	2.227
*Fournitures de bureau	577	152	729
*Réparations et entretien des motos		688	688
*Petite caisse	272	378	650
*Divers (Inauguration du local, installation du téléphone..)	509	134	643
Investissements			
*Achat des motos	3.052		3.052
*Réfection du local	170		170
*Meubles et équipement du local	1.145		1.145
SOUS TOTAL	62.140	15.800	77.940
<u>Dépenses complémentaires pour les activités:</u>			
Actions d'animation et de formation			
*Matériels didactiques	1.500		1.500
*Prestations des troupes de théâtre	1.736		1.736
*Actions dans les écoles		1.160	1.160
*Formation des 180 femmes animatrices		3.600	3.600
Réhabilitation et construction de latrines			
*Matériaux pour les réalisations effectuées dans le cadre de la formation des maçons	10.030		10.030
*Matériaux et main-d'oeuvre pour construction et réhabilitation de 7 latrines (4 scolaires, 2 familiales, 1 marché)	1.695		1.695
SOUS TOTAL	14.961	4.760	19.721
TOTAL	77.101	20.560	97.661

NAURE DES DEPENSES (3 <sup>e</sup> PDU)	TOTAL (Fcfa)
<u>Réhabilitation du marché</u>	
Construction de 148 boutiques	41.701.960
Construction de 184 hangars	27.190.945
Construction de deux hangars centraux	10.121.180
Construction des latrines	4 897 700
Sous-total	83 904 885
<u>Construction des caniveaux</u>	
1°) Rue du marché	
Caniveaux	
Dalles	21 940 900
2°) Rue de l'Ecole Samandin A	
Caniveaux	16 945 725
Dalles	4 293 000
Sous total	57 583 225
TOTAL	141 488 110
GENERAL	

## ANNEXE 2

### PERSONNES RENCONTREES

Equipe d'animation

Mme BARO J.  
Mme BAKYONO V.  
Mme KERE A.  
Mlle ZAGRE R.

Direction du 3<sup>ème</sup> Projet de Développement Urbain

M. KIBTONRE G.  
M. ILBOUDO J.N.

GREA Ouagadougou

M. OUAYORO E.

ECOFA

M. TAPSOBA R.

Responsable administratif Secteur 7

M. TIENDREBEOGO H.

Chefs coutumiers des secteurs 2 et 7

Représentant du Samandin Naba  
Sam Naba Secteur 2  
Sam Naba Secteur 7  
Bagrin Naba Secteur 7  
Kamba Naba Secteur 7  
Tang Naba Secteur 7

Dispensaire de Samandin

Mme ZOUNGRANA

Directeurs des Ecoles

Samandin A  
Samandin B et C  
Ecole LEROY

Association de parents d'élèves

Samandin A

Groupes de travail

Zones 1 et 2  
Zone 3  
Zone 4  
Zone 5  
Marché

Groupe des animatrices

25 femmes formées par UNICEF

## ANNEXE 3

### BIBLIOGRAPHIE

International Development Association (IDA) "Mission d'évaluation du Projet d'Amélioration des Conditions de Vie Urbaines de Ouagadougou (PACVU)"; Diou et al., 8 Juillet 1994

UNICEF - Ministère des Travaux Publics, de l'Habitat et de l'Urbanisme, Troisième Projet Urbain PACVU "Projet-Pilote de Participation Communautaire à l'Amélioration de l'Assainissement - Secteur 7 - Ouagadougou - Bilan et perspectives " Rapport de l'équipe d'animation ; Ougadougou ; Juin 1994

UNICEF - Ministère des Travaux Publics, de l'Habitat et de l'Urbanisme, Troisième Projet Urbain PACVU "Projet-Pilote de Participation Communautaire à l'Amélioration de l'Assainissement - Secteur 7 - Ouagadougou" Rapport d'avancement n°2 de Jocelyne DURANY ; Ougadougou ; Octobre 1993

UNICEF - Ministère des Travaux Publics, de l'Habitat et de l'Urbanisme, Troisième Projet Urbain PACVU "Projet-Pilote de Participation Communautaire à l'Amélioration de l'Assainissement - Secteur 7 - Ouagadougou - Sélection d'un quartier pour l'opération pilote - Etude de milieu" ; Caroline WOLFROM NIGG ; Ougadougou ; Juin 1993